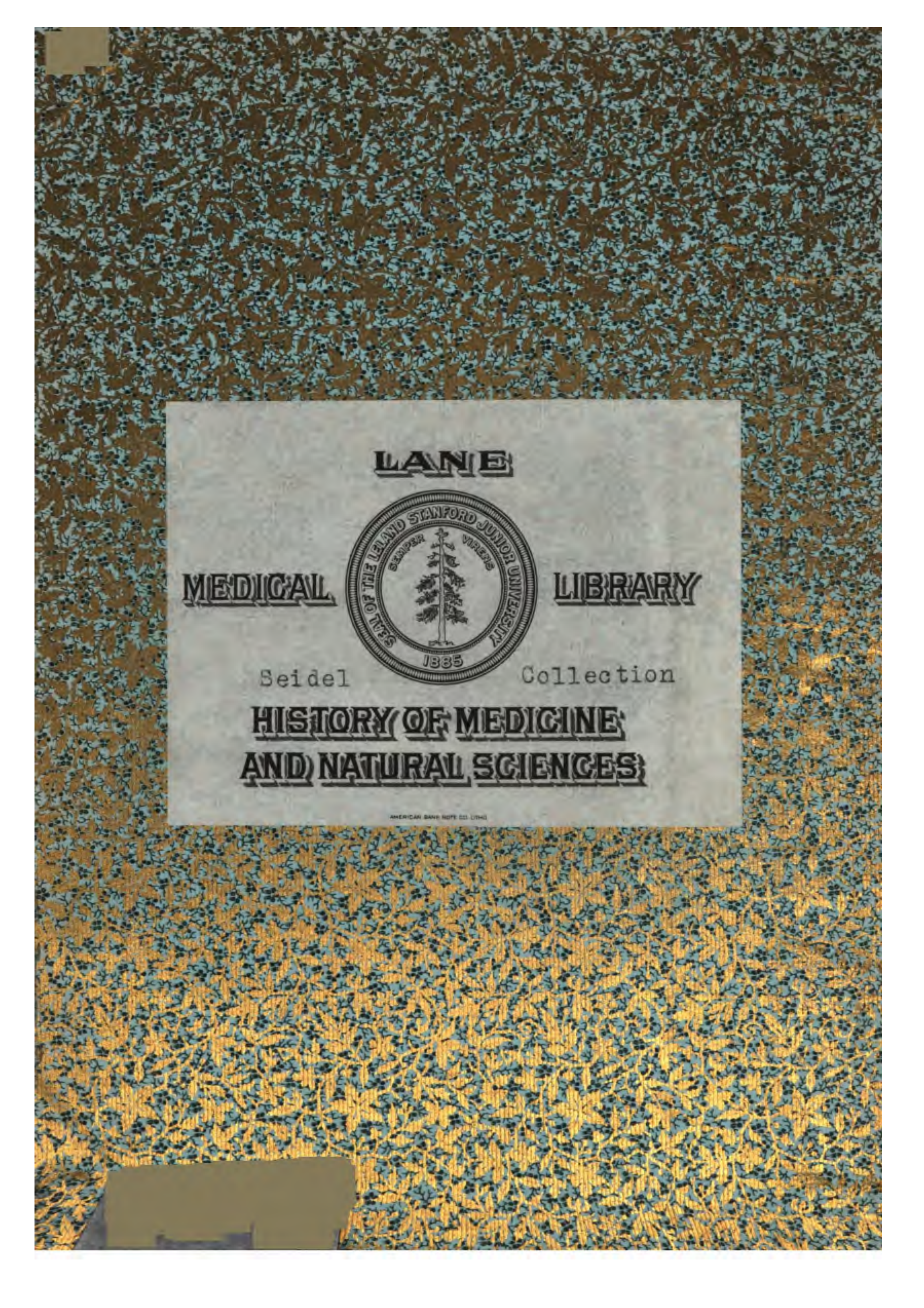
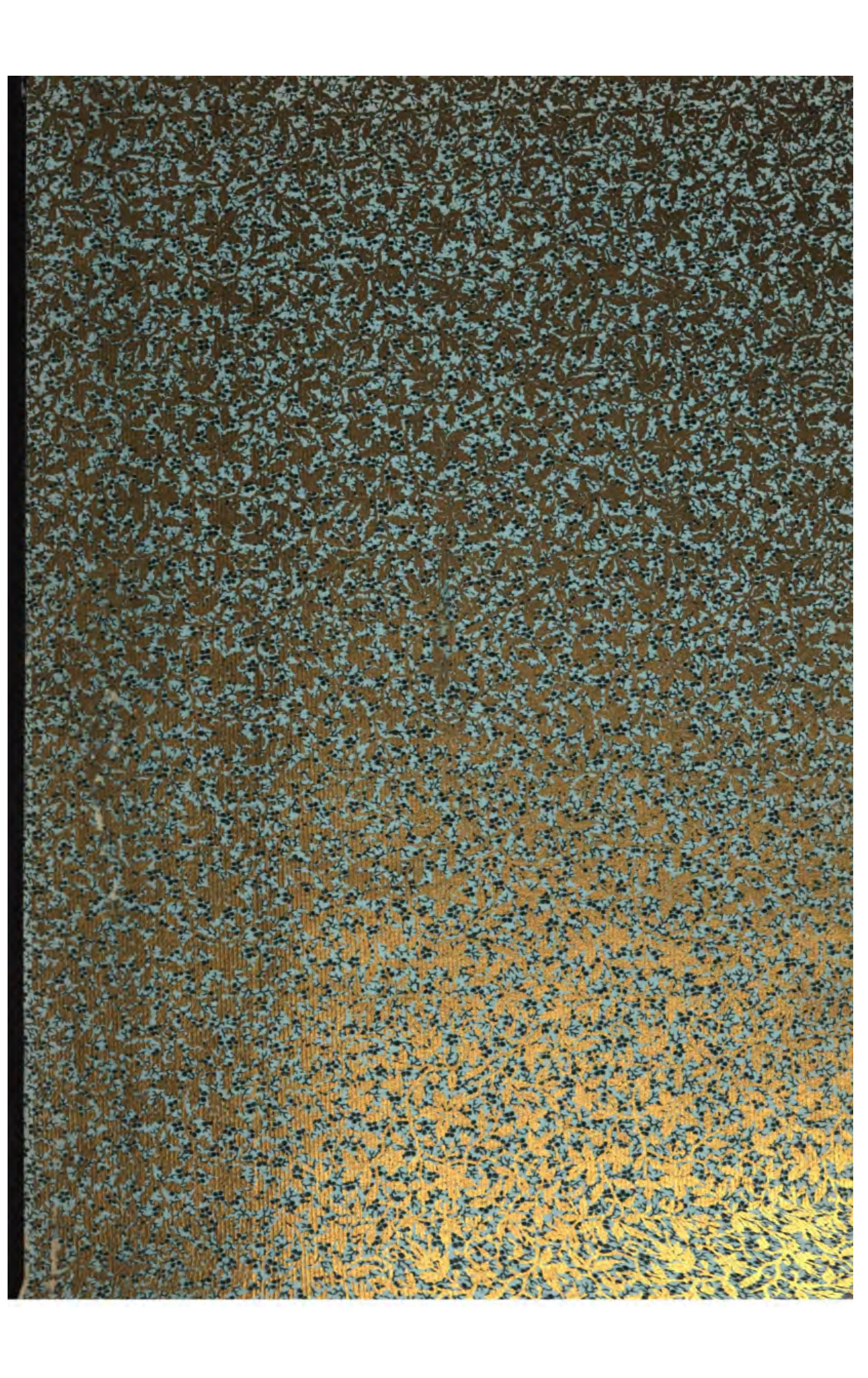

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD
2 45 0309 2245


LANE
MEDICAL LIBRARY
SEAL OF THE LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
SEMPER VIRENS
1885
Seidel Collection
HISTORY OF MEDICINE AND NATURAL SCIENCES
AMERICAN BANK NOTE CO. LITHO.




H135
N

LA MÉDECINE

AU TEMPS DES PHARAONS

PAR LE

Docteur Abdel Aziz NAZMI

LA

MÉDECINE

AU TEMPS DES PHARAONS

PAR

ABDEL AZIZ NAZMI

Docteur en Médecine



MONTPELLIER
IMPRIMERIE DE LA MANUFACTURE DE LA CHARITÉ

1903

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

Le Général d'Etat-Major Abdel Razzak Nazmi bey

Mort sur le champ de bataille de Tokar (Soudan égyptien)
le 14 février 1884.

Pieux hommage de mon profond respect.

A ma Mère bien-aimée

Faible témoignage de mon amour filial.

A mon Oncle le Docteur Aly Heydar bey

Professeur à l'Ecole de Médecine du Caire.

Gage de ma vive reconnaissance.

Dr A. NAZMI

A MON TRÈS CHER MAITRE

Monsieur le Professeur Truc

A Monsieur le Professeur-Agrégé Rauzier

A tous mes Maîtres

Respectueuse reconnaissance.

Dr A. NAZMI

A Monsieur Mougel bey

Directeur de la Mission scolaire égyptienne
Chevalier de la Légion d'honneur.

Vive reconnaissance.

A mes Amis

Souvenir affectueux.

Dr A. NAZMI

AVANT-PROPOS

Le 16 octobre 1896 j'ai eu le plaisir et l'honneur d'arriver à Montpellier pour faire mes études médicales. Grâce à la bienveillance extrême de M. le professeur Flahault et de son ancien chef de laboratoire M. Decrok, professeur à l'Université de Lille, et aux paternels conseils de M. Mougel bey, directeur de la mission égyptienne, j'ai pu surmonter les difficultés que rencontre en général un étudiant étranger à sa première année d'études.

De novembre 1897 au mois de septembre 1900 j'ai suivi les cours de la faculté de médecine de Montpellier et les principales cliniques de son bel Hôpital suburbain. Toutes les leçons de mes maitres ont été pour moi aussi uti'es qu'agréables. Je dois remercier d'une façon toute spéciale M. le professeur Truc qui a bien voulu me guider par sa grande autorité scientifique et son haut enseignement à travers les nombreuses difficultés de l'oculistique. Les leçons cliniques du lundi et les travaux pratiques du vendredi sont d'un grand profit pour tous ceux qui les suivent. Je lui garde une profonde reconnaissance et essaierai de me montrer digne de la bienveillance qu'il a eue à mon égard.

Je dois une mention toute spéciale à M. le professeur agrégé Rauzier qui fut pour moi d'une bonté sans limites. J'ai eu souvent

recours à ses soins dévoués pendant mes jours de maladie, et c'est grâce à ses conseils et à ses encouragements que j'ai pu surmonter bien de difficultés.

Je ne pourrai jamais m'acquitter de toute la dette de reconnaissance que je leur dois.

Pour des raisons spéciales, j'ai suivi à Toulouse, de septembre 1900 au mois de juillet 1901, la clinique d'accouchements dirigée par M. le professeur Crouzat, et celle des maladies des enfants dirigée par M. le professeur Bézy et son aimable chef de clinique le docteur Montalègre.

J'ai beaucoup profité des leçons de ces maitres, qui ont été d'une grande bienveillance à mon égard. Je leur adresse mes respectueux remerciements.

En novembre 1901, je suis revenu à Montpellier pour compléter mes études. Je fus heureux de retrouver mes bienveillants maitres du début de mes études.

M. le doyen Mairet a droit à mes respectueux et sincères remerciements pour la bonté qu'il n'a cessé de me témoigner.

Je remercie beaucoup MM. les professeurs Grasset, Hamelin, Tédenat, Ducamp, Granel, Puech et Galavielle de leur extrême bienveillance. M. le secrétaire Got a droit à mes sincères remerciements.

Je garde un excellent souvenir de tous mes maitres et de tous mes camarades et amis.

Je rentre en Egypte, convaincu de la vérité du proverbe : « Tout homme civilisé a deux patries : la sienne et la France ».

PRÉFACE

Etudier l'histoire d'une science quelconque, c'est étudier le développement de l'esprit humain. En effet ce n'est qu'en éclairant son esprit et sa raison des lumières de ceux qui l'ont précédé, que l'homme peut s'élever au-dessus de la médiocrité à laquelle le condamnerait la faiblesse de ses facultés intellectuelles abandonnées à elles-mêmes. Aussi s'efforce-t-on de rechercher l'origine de chaque science et de terminer les diverses étapes parcourues par elles avant d'arriver jusqu'à nous.

Les sciences médicales, par leur valeur incontestable et leur utilité indiscutable, méritent bien qu'on s'occupe de leur histoire et surtout qu'on découvre leur origine qui semble perdue dans la nuit des temps.

Plusieurs facultés, pénétrées de l'utilité de l'histoire de la médecine, ont introduit dans leurs programmes des cours d'histoire et de géographie médicales. A Paris la chaire d'histoire de la médecine a obtenu une approbation unanime et un succès légitime.

Divers faits montrent qu'en Allemagne on prend depuis quelque temps de plus en plus d'intérêt à l'histoire de la médecine. C'est ainsi que nous avons appris que « le Gouvernement Allemand a adopté le projet de loi proposant la réorganisation de la série des épreuves auxquelles les futurs médecins auraient à se soumettre. »

On lit dans ce projet que « désormais à l'examen probatoire

(Steatsexamen) on attachera plus d'importance à la connaissance des spécialités comme la médecine légale et l'histoire de la médecine. Le gouvernement Allemand adoptant cette règle a dû créer à toutes les universités des chaires pour l'enseignement de l'histoire de la médecine et de la géographie médicale. »

Nous espérons voir sous peu les mêmes dispositions dans toutes les universités Françaises.

Je suis heureux de constater que le mouvement vers l'étude de l'histoire de la médecine progresse d'une façon encourageante Je dois rendre hommage ici à la revue « le Janus » et à la société Française d'histoire de médecine qui étudient avec beaucoup d'intelligence tout ce qui touche l'histoire et la géographie des sciences médicales.

Pour réunir les documents que j'ai l'honneur de présenter dans ce modeste travrail j'ai dû étudier sur place au Caire, à Londres, à Berlin et à Vienne les divers papyrus médicaux trouvés en Egypte et conservés actuellement dans les musées de Berlin, de Londres, du Caire, etc.

J'ai rencontré dans ma tâche d'énormes difficultés qui ont failli me faire rebrousser chemin et qui m'ont empêché de pénétrer dans mes recherches aussi profondément que je le désirais.

La plus grande difficulté pour moi était mon ignorance presque complète des caractères hiéroglyphes. J'ai dû me rapporter aux excellentes traductions publiées par les éminents Egyptologues Brugsh, Chabas, Houdart, Maspero, Loret, etc.

Je serais largement récompensé de mes peines si je réussissais par ces quelques pages à attirer l'attention des médecins sur l'utilité de l'étude de l'histoire de la médecine et sur l'importance de cette étude pour ce qui touche l'ancienne Egypte !

LA MÉDECINE

AU TEMPS DES PHARAONS

CHAPITRE PREMIER

Utilité de l'histoire de la médecine

L'histoire de la médecine a joui autrefois et pendant longtemps de toutes les faveurs dignes d'elle. En effet, les plus grands médecins du temps passé s'occupèrent beaucoup de l'histoire de leur profession et publièrent les résultats de leurs recherches en de forts intéressants ouvrages qui sont, malheureusement, peu lus par les médecins et étudiants actuels.

La Faculté de médecine de Montpellier possédait une chaire d'histoire de la médecine qui, chose regrettable, a été supprimée (1). Ne peut-on pas la rétablir ?

La Faculté de Paris a fondé sa chaire d'histoire de la médecine lors de l institution des écoles de santé, en l'an III. Cette chaire a été conservée dans la nouvelle organisation de l'an XI et occupée pendant longtemps par des hommes d'un mérite incontestable (2).

(1) Le cours d'hist. de la méd. était fait bénévolement par le bibliothécaire de la faculté.

(2) Kuhnholtz, *Histoire de la médecine*. Préface XIX, Montpellier, 1837.

de la médecine, car l'histoire ne découvre pas de nouveaux remèdes. »

C'est cette thèse que nous combattons. En effet celui qui veut découvrir de nouveaux remèdes doit creuser profondément la mine délaissée de l'histoire pour y trouver l'or véritable de la thérapeutique. Dans notre « Circulus thérapia » nous tâchons de constater que telle ou telle découverte thérapeutique de nos jours est un ancien traitement préconisé par nos ancêtres et tombé dans l'oubli seulement. Par contre, nous avons vu mainte découverte en thérapeutique qui nous faisait croire que l'inventeur qui ne semblait pas se soucier de l'histoire de ce remède, était un secret adepte de la science ignorée. Et il faut bien qu'il existe quelque chose de bien pratique dans l'histoire de la médecine ? En effet ce n'est pas par hasard que les grands maîtres de l'art, les Hippocrate et les Galien jusqu'à Virchow et Charcot aiment et préconisent l'histoire. Pour mieux dire, remarquez quels sont en général les historiens ? Outre les médecins doués de l'esprit philosophique ou littéraire, ce sont surtout les praticiens par excellence, les professeurs de matière médicale, les chirurgiens et les oculistes. Certainement ce n'est pas pour l'amour des vagues spéculations ou de niaiseries, mais menés par leur esprit pratique que les χειρουργοί s'occupent de préférence de l'histoire. Or, nous sommes convaincus que plus d'un pionnier en matière thérapeutique se glisse furtivement dans le temple de Clio pour rafraîchir ses forces, tout en craignant d'être vu comme le buveur qui se cache pour entrer dans les assommoirs.

Du reste, en déroulant les faits et les doctrines, l'histoire de la médecine apprend aussi à réfléchir. Elle fait distinguer la vérité de l'erreur. Elle ne doit rien dire de faux, ne rien cacher de vrai. La vérité doit être son seul guide, non cette

vérité de détails qui ne caractérisent rien et sont dépourvus d'intérêt, mais cette vérité qui fait apercevoir le génie des grands médecins et les progrès de la science. Les vérités historiques étant recherchées avec plus d'avidité que jamais, celui qui en trouve de quelque importance doit se hâter de mettre sa découverte au jour, sous n'importe quel costume, au risque même de choquer ceux qui n'estiment le fond des choses que par la forme.

Les avantages de l'histoire de la médecine ont sans doute frappé l'esprit critique de plusieurs éminents médecins car on voit dans tous les pays un mouvement favorable pour l'étude de cette branche si utile au progrès de la médecine.

En effet, la revue le « Janus » a pris l'initiative de fonder une association internationale pour l'étude de l'histoire et de la géographie médicale.

La revue *La France médicale*, a de son côté réussi, grâce au professeur Blanchard et du docteur Albert Prieur, de former une « Société France d'histoire de la Médecine. » De nombreux médecins des plus distingués se sont empressés de répondre à l'appel de cette intéressante société. Voici la première phrase de la circulaire envoyée aux médecins par les directeurs de la S. F. d'H. de la M.

« Considérant que les études d'Histoire Médicale sont indispensables à la sage compréhension et au progrès de la médecine et des sciences qui s'y rattachent, nous avons pensé pouvoir contribuer à leur développement en créant avec le concours de tous ceux qui partagent notre opinion, une « société d'Histoire de la Médecine (1) ».

Par tant d'initiative et de bonne volonté nous espérons voir un courant général s'opposer à l'étroitesse des idées

(1) Voir *France Médicale*, nos du 25 décembre 1902 et du 10 janvier 1903.

vent se fonder qu'après une multitude d'essais longtemps incertains et infructueux, et seulement par les efforts réunis de plusieurs grands hommes qui se succèdent dans la même carrière. Demandons ensuite à un médecin ce qu'Hippocrate a fait pour l'art de guérir ? : Je crois bien qu'il nous dira qu'avant le vieillard de Cos, la médecine n'était qu'un aveugle empirisme ; que c'est lui qui l'a le premier réduite en art, et que par la seule force de son génie, il l'a portée soudainement au plus haut degré d'éclat et de perfection (1). Comme on le voit, le philosophe et le médecin sont ici d'opinions entièrement contraires, car suivant l'un, l'esprit humain n'arriverait à la vérité dans les sciences qu'à force de tatonnements et par une route longue et tortueuse, et suivant l'autre, un homme heureusement doué, dédaignant les écueils qui se trouvent sur son passage et qui ont causé tant de naufrages à ses prédécesseurs, arriverait au même but à pas de géant et sans avoir besoin d'autre guide que son propre génie. Assurément il serait difficile que dans des opinions aussi opposées la vérité fut des deux côtés ; mais si quelqu'un a tort dans dans cette occasion, à mon avis ce n'est pas le philosophe.

Pour nous en convaincre, ouvrons les annales de l'antiquité, suivons les progrès successifs des sciences. Que d'efforts vagues et vains ! Que de pas retrogradés ! Combien les acquisitions ont été lentes et pénibles. « Les arts « et les sciences, dit Montaigne, ne se jettent pas en moule, « ils se forment et figurent peu à peu en les maniant et po- « lissant à plusieurs fois, comme les ours forment leurs « petits en les léchant à loisir. » A cette autorité, joignons celle du célèbre la Harpe : « Il n'existe aucun art, dit aussi « cet habile critique, qui n'ait été développé par degrés ;

(1) Voyez les considérations préliminaires de la *Nosologie naturelle* d'Alibert, p. 7.

« tous ne se sont perfectionnés qu'avec le temps. Un hom-
« me a ajouté aux travaux d'un homme, un siècle a ajouté
« aux lumières d'un siècle, et c'est ainsi qu'en perpétuant
« leurs efforts, les générations qui se reproduisent sans
« cesse, ont balancé la faiblesse de notre nature, et que
« l'homme, qui n'a qu'un moment d'existence, a prolongé
« dans l'étendue des siècles la chaîne de ses connaissances
« et de ses travaux. » Cette marche lente et progressive des sciences est si incontestable qu'il serait tout à fait superflu de s'arrêter d'avantage sur ce point.

Ce que nous venons de dire des sciences en général, pourquoi ne le dirions-nous pas de la médecine en particulier? N'est-ce pas partout route ténébreuse à parcourir, mêmes obstacles à surmonter? Cependant à entendre les apologistes d'Hippocrate, la médecine serait sortie toute parfaite de son cerveau, avec moins d'efforts peut-être qu'autrefois Minerve naquit toute armée de la tête de Jupiter. La merveille serait grande, il faut l'avouer; mais comme le prodigieux n'étonne pas certaines gens, on doit être peu surpris s'il se trouve un aussi grand nombre qui n'ont jamais pensé à élever le plus léger doute là-dessus. On a dit depuis des siècles que le vénérable vieillard de Cos était le père, le créateur de l'art de guérir: il était bien naturel d'y croire et de le répéter sur parole. N'est-ce pas ainsi, d'ailleurs, que toutes les erreurs se perpétuent? Toutefois nous ne pouvons disconvenir que, examiné abstractivement en lui-même, c'est-à-dire en l'isolant des lumières de son siècle, Hippocrate ne présente un juste sujet d'étonnement et d'admiration. Aussi n'y a-t-il pas lieu d'être surpris si tous ceux qui ont écrit l'histoire de la médecine, sans doute éblouis par le vif éclat dont il a brillé dans l'antiquité, ont été jusqu'à présent beaucoup plus occupés à l'admirer qu'à chercher la véritable caus ee d ses vastes

connaissances dans les antécédents qui ont préparé et amené leur développement.

Cependant Sprengel avait dit : « Si l'on réfléchit aux im-
« menses progrès que les arts et les sciences avaient faits du
« temps d'Hippocrate, l'apparition de ce célèbre médecin
« cesse d'être un problème surnaturel, et l'on ne voit plus
« dans la réforme salutaire opérée par ce grand homme
« qu'une suite nécessaire d'un concours infini de circonstan-
« ces. » Mais qui le croirait ? Sprengel ne donne aucun développement à cette réflexion judicieuse qui se trouve comme jetée au hasard dans son ouvrage sur l'histoire de la médecine (1).

Du reste comment admettre qu'une science si utile à l'humanité n'existât pas avant Hippocrate ? Le besoin de remédier à ses souffrances étant une des nécessités les plus impérieuses de l'homme, la médecine naquit du sein même de ses infirmités et dut être par cette raison une des premières conquêtes de l'esprit humain. « Les sciences dont on aura
« eu le plus besoin, dit le savant Goguet (2), sont celles
« qu'on aura cultivées les premières. On ne peut donc dou-
« ter que la médecine, l'arithmétique, l'astronomie et la géo-
« métrie n'aient une origine fort ancienne » — « L'homme
« par sa nature, dit aussi le célèbre Destutt de Tracy (3), tend
« toujours au résultat le plus prochain et le plus pressant ; il
« pense d'abord à ses besoins, ensuite à ses plaisirs ; il s'oc-
« cupe d'abord de médecine, de guerre, de politique pratique,
« puis de poésie, d'arts et de philosophie. » Ainsi dans l'ordre successif des inventions humaines, la médecine a eu la prio-

(1) *Histoire de la médecine*, traduit par A.-J.-L. Jourdan, tome I. Paris, 1815, introduction page 5.

(2) *Origine des arts et des sciences* tome I leçon III, page 211, Paris, 1820.

(3) *Eléments d'idéologie* préface page 14.

rité, et chacun sent que cela devrait être ainsi. La santé étant le bien le plus précieux dont l'homme jouisse ici-bas, il dut songer de bonne heure aux moyens de porter remède à tout ce qui pouvait l'altérer. Malgré la justesse de ces réflexions beaucoup pensent et répètent encore tous les jours qu'avant Hippocrate, la médecine n'avait pas fait assez de progrès pour mériter le beau titre de science. A les entendre, parmi les connaissances variées qu'avait alors acquises le genre humain, l'art si naturel de soulager ses infirmités était à peine connu. Pour l'honneur même de cet art, peut-être ne devrait-on pas les en croire. On aurait donc bâti des villes comme Babylone, Ninive, Thèbes, Memphis, Tyr, etc., on y aurait élevé des monuments éternels d'architecture civile et militaire ; on y aurait fait des lois, cultivé le commerce, la navigation, les arts, réglé l'année, marqué les points fixes des saisons ; en un mot, on aurait eu la société formée avec toutes ces dépendances pour le bonheur des états et pour celui des particuliers, pour les besoins de goût et de luxe, et tout cela sans que la médecine, cet art si nécessaire à l'humanité (nous le répétons), eût fait aucun progrès ! De bonne foi, une pareille opinion est-elle soutenable ?

CHAPITRE III

De quelle manière la médecine a été pratiquée chez les plus anciens peuples ?

Il y a de l'apparence qu'au début du monde, chacun se mêlait de faire la médecine et que l on a été longtemps avant que la médecine fût une profession distinguée. Celui qui avait fait quelque expérience sur lui-même ou sur autrui, la réitérait en semblable occasion et la communiquait à ses amis et à ses voisins. Hérodote dit que les Babyloniens agissaient encore de la sorte en son temps. Les Babyloniens, dit cet auteur, font porter les malades sur les places publiques (car ils ne se servent point de médecins) afin que les passants qui les voient leur donnent conseil et les encouragent à pratiquer ce qu'eux-mêmes ou d'autres ont pratiqué avec succès en de semblables cas. Le même auteur ajoute qu'il n'était permis à personne de passer auprès des malades sans s'informer de leurs maladies. Strabon dit la même chose des Babyloniens, des Portugais et des Egyptiens. Les Portugais, dit-il, suivant une ancienne coutume des Egyptiens placent leurs malades dans les rues ou dans les chemins afin que les passants qui ont eu le même mal leur donnent conseils.

Si l'on fait réflexion sur l'antiquité des Egyptiens, des Assyriens et des Babyloniens qui sont les premiers peuples dont on ait connaissance, on conclurait que ce qui se prati-

quait chez eux peut être considéré comme un exemple de la plus ancienne manière de traiter les malades. Mais tout le monde n'étant pas capable de faire de justes expériences, le nombre de celles-ci avait considérablement augmenté et il a fallu laisser le soin de ces opérations à des particuliers qui s'occupèrent uniquement de cela.

Il faut donc distinguer dans la recherche de l'histoire de la médecine entre la médecine qu'on peut appeler « naturelle », que nous supposons avoir été celle des premiers hommes, et entre la médecine considérée comme « une science et un art ».

La première a commencé dès qu'il y a eu des hommes, elle a été de tout temps en usage parmi toutes les nations au début du monde ; et l'on peut dire avec Pline « que s'il y a eu quelques peuples qui se soient passés de médecins, ils n'ont pas été pour cela sans médecine ».

La difficulté consiste à marquer le temps auquel la seconde espèce de médecine s'est établie, c'est-à-dire le moment où l'on a eu, ou l'on a cru avoir un assez grand nombre d'observations et d'expériences pour pouvoir donner des règles touchant la connaissance des maladies, de leurs symptômes et des remèdes capables de guérir ou de soulager les malades. Que ces règles fussent fausses ou non, et ces préceptes bons ou mauvais, la chose nous importe peu, car il s'agit seulement d'indiquer l'époque où on a commencé à donner à la médecine des règles et des préceptes qui l'ont mise au rang d'un « art et d'une science ». Pour nous, cette époque commence de la première dynastie des Pharaons et a pris le jour sur les bords du Nil.

CHAPITRE IV

De la médecine chez les anciens Egyptiens

Si j'ai réussi à prouver par les chapitres précédents que la médecine existait avant Hippocrate, comme science et comme art ; je dois désigner le peuple qui a jeté les bases des sciences médicales et de l'art de guérir.

En me basant sur les documents historiques dignes de foi, je dois de suite porter mes regards vers le pays des Pharaons, vers la vieille et vénérable Egypte, vers ce sanctuaire mystérieux de la civilisation antique, vers cette nation jadis si fameuse, décorée par Macrobe du titre glorieux de « mère des Arts » et regardée de tout temps comme le berceau de la sagesse et comme l'une des premières écoles du genre humain ! ! !

Ici les ténèbres commencent à se dissiper ; car quoique le temps ait détruit une grande partie des monuments superbes qui décoraient le sol de l'Egypte, et quoique la main du conquérant ait gaspillé les trésors historiques que contenaient les temples et tombeaux des Pharaons, les débris nombreux qui en ont été rassemblés jusqu'aujourd'hui, tout en ne formant qu'un corps mutilé, n'en excitent pas moins dans l'âme une haute admiration et nous font voir dans les anciens Egyptiens un peuple très éclairé et parvenu par conséquent à une grande civilisation. En vain quelques contempteurs outrés ont-ils cherché à prouver le contraire ;

c'est aux ruines de Thèbes que nous les transporterons pour les faire revenir dans leur erreur. Qu'ils y contemplent à loisir ces portiques somptueux, ces magnifiques péristyles, ces statues colossales, ces obélisques élégants, ces longues avenues de sphinx, ces hypogées où se montrent entre autres choses, aux regards étonnés, les usages de la vie civile et domestique de ce peuple, ces bas-reliefs où l'art égyptien a déployé tant de richesses d'expression, en un mot tous ces restes imposants de palais et de temples magnifiques ; et qu'ils nous disent après avoir médité sur tous ces chefs-d'œuvre, si des ruines d'une aussi grande magnificence ne décèlent pas l'existence d'un grand peuple !!!

Les Grecs et les Romains, qui se sont plus à vanter l'antiquité, la sagesse et les connaissances scientifiques des Egyptiens, ne nous ont point fait de ce peuple de rapports exagérés ou dictés par l'enthousiasme, ce qu'ils ont écrit, est même au-dessous de la réalité. C'est dans le grand et magnifique ouvrage de la *Description de l'Egypte*, et dans ceux de Champollion lui-même, qu'on trouvera des preuves irrécusables de cette assertion. Il serait d'ailleurs assez étrange, il faut en convenir, que les Grecs et les Romains, qui certes s'y connaissaient en matière de goût, eussent rendu sur le compte des Egyptiens cette foule de témoignages flatteurs, si leur admiration pour ce peuple n'eût été bien fondée ; car non-seulement ils ont reconnu les Egyptiens pour leurs maîtres, mais ils ont de plus vanté l'excellence de leurs institutions et admiré leurs chefs-d'œuvre en architecture. « Les lois des Egyptiens, dit Dio-« dore de Sicile (1), n'ont pas été révérées d'eux seuls, les

(1) *Biblioth. hist.*, édit. de Wesseling, in-8°, t. I, lib. I, p. 206. Conférez Isocrate (Eloge de Busiris) où il est dit que, quant à l'ordre qui anime et vivifie le royaume d'Egypte, il est si admirable que les philosophes les

« Grecs même les ont admirées : de sorte que les plus « habiles d'entre eux se sont fait honneur de venir jusqu'en « Egypte pour y apprendre les maximes et les coutumes « de cette nation fameuse. » — « Nul pays rapporte Héro- « dote ne renferme autant de merveilles de la nature « que l'Egypte, et il n'en est pas non plus où l'on voie « autant d'ouvrages de l'art qui surpassent tout ce que l'on « en peut dire. J'ai vu, ajoute le même écrivain (1), le La- « byrinthe d'Egypte, ce monument magnifique que j'ai « trouvé supérieur à sa réputation ; je crois même, remar- « que Hérodote, qu'en réunissant tous les bâtiments cons- « truits, tous les ouvrages exécutés par les Grecs, on « resterait encore au-dessous de cet édifice, et pour le « travail et pour la dépense, quoique le temple d'Ephèse « et celui de Samos soient justement célèbres. » — « Des « quatre principaux temples de Thèbes, dit Diodore de Si- « cile (2), le plus ancien est une merveille en grandeur et « en beauté. Tous les ornements de ce temple, et par la « richesse de la matière et par la finesse de ce travail, ré- « pondent à la magnificence de l'édifice. » Voilà ce que les Grecs disaient des lois, des sciences et de l'architecture des Egyptiens !!!

plus célèbres, dans leurs discussions sur la meilleure forme du gouvernement, ont pris pour exemple celui des Egyptiens, et que le régime de Lacédémone n'est si beau que parce qu'il est une faible imitation de celui d'Egypte, etc., etc.....

(1) Edit. F. Didot, lib. II, § 148, p. 120.

(2) *Biblioth. hist.*, édit Wesseling. t. I, lib. I, p. 144.

CHAPITRE V

Les inventeurs de la médecine

Thôth ou Hermès (1)

Thôt ou Hermès était chez les Egyptiens la personnification de l'ordre des prêtres réduit à un signe unique. Selon Jablonski, le mot Thôth, Theyt, Thayt ou Thoyt, signifiait, dans la langue égyptienne une assemblée, et plus spécialement une assemblée de sages et de savants, le collège sacerdotal d'une ville ou d'un temple. Ainsi, le sacerdoce collectif de l'Egypte, personnifié et considéré comme unité, était représenté par un être imaginaire, auquel on rattachait l'invention du langage et de l'écriture qu'il avait apportée du ciel (?) et communiquée aux hommes ; celle de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, de la médecine, de la musique et du rhythme ; l'institution de la la religion et ses pompes sacrées, de la gymnastique et de la danse ; enfin les arts moins indispensables. mais non

(1) Si le lecteur désire connaitre une grande partie des sentiments qui ont été émis sur Hermès ou Thôth, il les trouvera dans la note 10, page 821 et suiv. du 1er volume, 2e partie de la *Symbolique* de Creuzer, trad. franç. Cette note est du célèbre traducteur, M. J.-D. Guigniaut. Il peut consulter aussi le texte de Creuzer, t. Ier, p. 435 et suiv. même trad. Il ne consultera pas avec moins d'intérêt l'*Egypte ancienne* de M. Champollion-Figeac, p. 134 et suiv., et l'*Egypte pharaonique* de M. J. Henry, t. Ier, p. 438 et suiv.

moins précieux, de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. On lui attribuait tant de volumes sur tous les objets des connaissances humaines, que nul mortel n'aurait pu les composer. On lui faisait honneur même de découvertes fort postérieures à l'époque fictive de son apparition sur la terre. Tous les perfectionnements successifs de l'astronomie, et en général les travaux de chaque siècle, devenaient sa propriété et ajoutaient à sa gloire. De la sorte, les noms des individus se perdaient dans l'ordre nombreux des prêtres, et le mérite que chacun s était acquis par ses observations et ses veilles, tournait au profit de l'association sacerdotale, en étant rapporté au génie titutélaire de cette association.

Afin que l'on juge de l'immensité des connaissances des savants de l'ancienne Egypte, je vais mettre sous les yeux le titre des quarante-deux volumes du recueil Hermétique.

Les deux premiers contenaient, l'un des hymnes aux dieux, l'autre les devoirs des rois ; les quatre suivants traitaient de l'ordonnance des étoiles fixes, de la lumière du soleil et de la lune, de leurs conjonctions et de leurs levers. Dans dix autres, on donnait la clef des hiéroglyphes, la description du Nil, la topographie de l'Egypte, le détail dont se composait l'appareil des cérémonies religieuses et l'indication des lieux qui leur étaient consacrés, de même que la mesure et la nature de toutes les choses nécessaires aux sacrifices; puis on y enseignait l'astronomie, la cosmographie, la marche du soleil et de la lune, ainsi que des cinq planètes. Dix autres volumes concernaient l'art de préparer et de sceller les victimes, les cérémonies religieuses, les fêtes, les pompes, les prières, enfin tout ce qui regardait la religion égyptienne. Un pareil nombre de volumes, nommés *Livres sacerdotaux*, étaient destinés à l'étude des lois, à la connaissance des dieux et à la discipline des prêtres, ainsi

qu'à la manière dont les revenus devaient être distribués. Enfin, les six derniers regardaient spécialement la médecine. Nous laissons au lecteur le soin de déduire toutes les conséquences d'une pareille encyclopédie ; mais ce que nous ferons remarquer, c'est que les six volumes qui avaient pour objet la médecine renfermaient un corps de doctrine complet et des mieux ordonnés. Le premier traitait de l'anatomie, le second des maladies, le troisième des instruments, le quatrième des médicaments, le cinquième des maladies des yeux, et le dernier des maladies des femmes. Assurément, on ne peut nier que cette distribution ne fût très méthodique. On donnait d'abord la description du corps humain, montrant par là qu'il fallait commencer par la connaissance du sujet sur lequel on devait opérer ensuite, on passait à l'étude des maladies, puis à celle des médicaments et des instruments nécessaires pour les guérir ; et comme les affections des yeux et les maladies des femmes sont en grand nombre, et qu'elles demandent une attention toute particulière, on avait soin de les examiner à part et d'en faire une étude spéciale. N'est-ce pas là un corps de doctrine médicale aussi complet que bien ordonné ? »

Ainsi, on le voit maintenant, la médecine, réduite en théorie, formait un corps de doctrine chez les Egyptiens et y portait tous les caractères d une véritable science. Il est, au reste, assez facile de rendre raison de son avancement dans un pays où les médecins sont aussi nécessaires. Les débordements du Nil l'ont de tout temps exposé à des maladies fréquentes ; on dût surtout en ressentir des effets pernicieux dans les premiers siècles, où l'on n'avait pas pris les précautions nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux. D'un autre côté, les habitants éloignés des bords du Nil ne boivent guère que de l'eau saumâtre et souvent cor-

et enfin le symbolique, qui consistait dans des expressions courtes, renfermant un sens figuré sous un sens simple et propre : c'est ce qu'Héraclite a très bien exprimé par ces trois mots : *loquens*, *celans* et *significans*.

Horus ou Apollon

On a attribué aussi l'invention de la médecine à Horus ou Apollon, fils d'*Isis*. Cette déesse, dit Diodore, ayant trouvé dans l'eau son fils Horus, que les Titans avaient privé de la vie, la lui rendit et lui donna l'immortalité. Il ajoute qu'elle lui apprit la médecine et l'art de deviner, et qu'il rendit les services les plus signalés par ses remèdes et par ses oracles. Il est probable qu'on a voulu désigner, sous le nom d'Horus ou d'Apollon, le soleil, que les anciens regardaient comme le principe de la génération et de la corruption, et par conséquent comme la source de la vie, de la santé, des maladies et de la mort. Telle est sans doute la raison qui a fait dire à Hyginus, qu'Appollon était le premier médecin oculiste, voulant par là faire allusion à la lumière du soleil, qui, d'après les poètes, est l'œil du monde. On a fait présider ce dieu à la vaticination, à la poésie et à la musique, parce que les pronostics sont une sorte de prophéties, et que la poésie et la musique sont deux puissants calmants dans la mélancolie et les douleurs. Les prêtresses de son temple l'appelaient dans leurs hymnes *Pacon,* d'un mot grec qui signifie *adoucir*. Les Celtes l'adoraient comme le médecin universel, sous le nom de Bélénus, et avaient recours à lui dans leurs maladies.

Esculape

Cicéron dit qu'il y avait trois Esculape. Le premier, qui était adoré en Arcadie, était fils d'Apollon, et l'inventeur de la sonde et du bandage. Le second était frère du second Mercure, et fut foudroyé par Jupiter, et inhumé à Cynosure, dans le Plénoponèse. Enfin, le troisième était fils d'Arsippus et d'Arsione; il passait pour être l'inventeur de la purgation, et pour avoir le premier arraché des dents. On voit qu'il n'est guère possible de démêler la vérité des fables auxquelles elle est alliée. Il est plus probable qu'il n'y a eu que deux Esculape, l'un phénicien ou égyptien, et l'autre grec; et peut-être ce dernier ne doit-il sa réputation que parce qu on l'a confondu avec le phénicien.

---

d'Imhotep, à Memphis, qui existait encore à l'époque romaine, et fournissaient des remèdes aux médecins Grecs ; quelques-uns de ces remèdes sont entrés même dans la pharmacopée actuelle.

Voici à titre de document bibliographique la liste des principaux ouvrages médicaux depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de Clément d'Alexandrie :

Documents	**Auteurs ou Traducteurs**	**Dates**
—	—	—
Traité d'Athothis	Brugsh	4400-4166 ans avant J.-C.
Koufou	—	3733 —
XII° dyn. égyp.	—	2466-2266 —
Papyrus Ebers	Ebers et Joachim	Vers 1350 —
Œuvres pendant la période des fuites des Israélites	Budge	Vers 1550 —
Papyrus médical de Berlin	Birch	Vers 1100 —
Hérodote		Vers 484 —
Hippocrate		460-357 —
Septième verset de la Bible		280 —
Diodore de Sicile		Temps d'Auguste César
Celsus		—
Galien		128 ans après J.-C.
Clément d'Alexandrie		200 —

CHAPITRE VII

Médecine et Sorcellerie au temps des Pharaons

On peut s'étonner aujourd'hui, avec nos idées modernes de voir réunies sous un même titre la médecine et la sorcellerie. Les anciens Egyptiens pensaient tout autrement, et un seul et même mot se retrouve le plus souvent dans leur langue pour désigner le médecin et le sorcier.

Les Egyptiens avaient foi en la médecine certes, mais une vague teinte de surnaturel ne nuisait pas à leurs yeux à la rédaction d'une ordonnance. La prescription, par exemple, de lait provenant d'une vache qui n'avait mis au monde que des veaux et jamais de génisses, n'avait rien qui les surprît. Cette recommandation précise leur semblait, au contraire, de la part de leur médecin, la preuve d'une grande circonspection et d'une science approfondie, et ils s'en allaient consciencieusement de ferme en ferme cherchant la vache qui n'avait eu que des veaux (1).

D'ailleurs, la première idée qui venait à un malade était de s'adresser à un sorcier de profession. S'il ne réussissait pas, on se décidait à recourir au médecin. Mais, en général, les remèdes et les incantations marchaient de front pour augmenter les chances de guérison.

Nous possèdons un traité de médecine égyptien, de plus

(1) *Les Egyptiens au temps des Pharaons*, par V. Loret.

de 100 pages in-folio avec sa préface. Ce livre date de l'époque des Ramsès. Voici les lignes de l'introduction par lesquelles l'auteur se présente au public : « Je suis sorti de « l'Ecole de médecine de l'Héliopolis, où les vieux du grand « Temple m'ont indiqué leurs remèdes. Je suis sorti de l'E- « cole Gynécologique de Saïs, où les Mères divines m'ont « donné leurs recettes. »

« Je possède des incantations composées par Osiris en « personne. Mon guide a toujours été le dieu Thôth, inven- « teur de la parole et de l'écriture, rédacteur d'ordonnan- « ces infaillibles, lui qui seul sait donner la réputation aux « magiciens et aux médecins qui suivent ses préceptes.

« Les incantations sont bonnes pour les remèdes et les « remèdes sont bons pour les incantations. »

Le seul fait à retenir de cette préface, c'est que l'auteur d'un ouvrage scientifique était obligé pour se faire lire, de se recommander de Thôth Trismégiste, exactement comme le fait de nos jours l'auteur d'un oracle des dames.

La sorcellerie était donc fort répandue en Egypte et pratiquée surtout dans le but de venir au secours de la médecine, chaque fois que les remèdes indiqués par la science ne produisaient pas un grand effet.

Comme on l'a vu par ce qui précède, la médecine et la magie étaient intimement liées dans l'Egypte ancienne et pour ainsi dire confondues. Celui qui veut étudier les documents relatifs à la médecine s'aperçoit bientôt qu'il ne peut se dispenser d'étudier en même temps la magie.

On doit reconnaître pourtant que, sans aller jusqu'à jouer le rôle d'un magicien le médecin de nos jours, surtout quand il soigne des personnes d'intelligence faible, a parfois intérêt à s'occuper en même temps de l'esprit et du corps. La foi sauve autant que le remède. Se laisser abattre peut rendre nul l'effet des médicaments; mettre au contraire

toute son énergie à vouloir vivre a souvent aidé puissamment le docteur. Si quelque moderne croyant, que sa dévotion a rendu sûr d'avance du succès, a pu se guérir en buvant avec conviction et recueillement un verre d'eau d'une « ville sainte » en quoi les Egyptiens d'autrefois — peuple enfant qui ne connaissait pas encore le sceptiscisme,— sont-ils blâmables pour avoir accompagné l'application des remèdes de quelques inoffensives paroles d'incantation ? « Les incantations sont bonnes pour les remèdes et les remèdes sont bons pour les incantations » nous dit l'auteur du traité de médecine cité plus haut. Au fond il a raison, surtout parlant aux gens de son temps ; l'incantation ne pouvait pas faire de mal. Souvent elle a dû faire grand bien en agissant sur le moral du patient.

Incantations

Parmi les incantations que nous ont transmis les documents égyptiens, deux sont d'un emploi général, et ce sont celles-là qu'il importe de citer tout d'abord. Elles ont un pouvoir des plus étendus, disent les papyrus, puisqu'elles sont recommandées indistinctement pour toute espèce de maladies. Aussi, sont-elles publiées dans la préface même du papyrus Ebers, comme si elles condensaient en elles seules toute la puissance du livre.

Les voici textuellement : « Paroles à dire exactement et « le plus de fois possible lorsque l'on applique des re- « mèdes sur tout membre de quelqu'un qui est malade, « afin de détruire en lui toute cause de trouble :

« Isis a délivré Osiris, a délivré Horus des choses mau- « vaises que lui avaient faites son frère Set en tuant son « père Osiris. O Isis, grande déesse des incantations, déli- « vre-moi, débarrasse-moi de toute chose mauvaise, malfai-

« sante, cruelle, délivre-moi du dieu des douleurs, de la « déesse des douleurs, d'un mort ou d'une morte, du pé- « nétrant et de la pénétrante qui pénètrent en moi, de « même qu'a été délivré, qu'a été débarrassé ton fils Horus. « Car je suis entré dans le feu, je suis sorti de l'eau, je ne « suis pas tombé dans le piège de ce jour. J'ai dit que j'a- « vais été enfant, que j'avais été petit. O soleil, parle de ta « langue ! O Osiris, intercède par ton intervention ! Le so- « leil parle de sa langue et intercède par son intervention. « Donc voici que tu m'as délivré de toute chose mauvaise, « malfaisante, cruelle, du dieu des douleurs, de la déesse « des douleurs, d'un mort ou d'une morte. »

Ces incantations comme le titre l'indique, doivent accompagner spécialement l'emploi des remèdes externes. Voici maintenant l'incantation à dire lorsque l'on applique des remèdes internes.

« *Chapitre de boire des remèdes*.—Venez remèdes, venez « chasser les choses de mon cœur, de mes membres. Les « incantations sont bonnes pour les remèdes et les remè- « des sont bons pour les incantations. Ne vous souvenez- « vous pas qu'Horus et Set ont été conduits dans le grand « bâtiment d'Héliopolis lorsque l'on discuta au sujet de la « légitimité de Set et d'Horus (?) Il est florissant maintenant, « comme il l'était sur la terre ; il fait tout ce que lui plait, « comme les dieux au milieu desquels il se trouve. » — Il faut prononcer ces paroles exactement et le plus possible lorsque l'on boit des potions.

Malgré la grande valeur que les Egyptiens attribuaient à l'emploi de ces deux incantations, ils ne s'en contentaient pas toujours. Elles avaient le défaut d'être trop générales. Des formules plus spéciales inspiraient une confiance plus vive. Aussi existe-t il un nombre considérable que l'on ne doit prononcer que dans certains cas particuliers.

L'incantation suivante, par exemple, ne se rapporte qu'à la guérison des taies de l'œil :

« Une rumeur s'élève dans le sud du ciel aussitôt que « tombe la nuit ; le trouble s'étend dans le nord du ciel. « Les colonnades tombent à l'eau. Les matelots de la bar- « que solaire se frappent de leurs rames pour se faire « tomber la tête à l'eau. Mon père vient, il l'amène, il le « trouve. Moi je l'amène, je le trouve. J'ai rapporté vos « têtes, je les ai rétablies sur vos cous, j'ai remis vos bles- « sures à leur place. Je vous ai amenés pour chasser le dieu « des douleurs, le mort ou la morte. »

Ces paroles doivent se dire sur de l'écaille de tortue pliée dans du miel que l'on applique ensuite sur les yeux.

Pour donner plus de force à certain purgatif, il suffisait amplement de dire :

« O Hyène mâle, Hyène femelle, O Destructeur, O Des- « tructrice. »

Pour les ténias, on accompagnait les remèdes des paroles suivantes : « Que ces paroles chassent la douloureuse mar- « che rampante que trace en mon ventre celui qui serpente ! « C'est un Dieu qui l'a fait cet ennemi. Qu'il l'enchante et « qu'il chasse le mal qu'il a fait en mon ventre ! »

Pour terminer les échantillons de ces incantations je citerai un exemple de formule magique adjointe à un vomitif :

« O démon qui loges dans le ventre d'un tel, fils d'un tel. « O toi dont le père est surnommé celui qui abat les têtes, « dont le nom est mort, dont le nom est mâle de la mort, « dont le nom est maudit à l'éternité » (1).

On pourrait citer encore bien d'autres incantations médicales, mais je pense que celles que l'on vient de lire suffi-

(1) *Papyrus de Leyde*, 1348.

ront amplement pour donner une idée de l'importance qu'avait cette sorte de sorcellerie chez les anciens Egyptiens.

Le lecteur n'a, je l'espère, absolument rien compris à toutes ces incantations égyptiennes. Qu'il s'en console, cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'elles étaient efficaces. Il est évident que lorsque l'on s'adresse à des êtres surnaturels, à des hyènes mâles et femelles, à des dieux de la douleur, à des pénétrants, à des destructeurs, on ne saurait décemment leur parler le banal et intelligible langage des simples mortels. Ces puissances malfaisantes ont une langue à elles que connaissent les sorciers et qu'ils veulent bien transcrire, pour le plus grand bonheur de l'humanité, dans leurs papyrus médico-magiques. D'ailleurs parler ne suffisait pas. Il fallait accompagner les paroles de gestes inusités dans la vie ordinaire, les encadrer d'une mise en scène effroyable qui put rappeler les décors de l'autre monde !!!

CHAPITRE VIII

Les médecins et les écoles de médecines au temps des Pharaons

Le début du traité intitulé l'« Art et Mystère du médecin qui connaît la marche du cœur, qui connaît le cœur », (1) et qui occupe plusieurs pages du papyrus Ebers, donne une énumération de trois sortes de praticiens auxquels l'ouvrage peut servir.

Le premier est le médecin ordinaire, le troisième est le sorcier, le charmeur (saou) ; Maspero a traduit le second par exorciseur qui signifie littéralement « prêtre de Sokhit » (2). MM. Chabas et Piehl ont rendu la même expression, le premier par « maître purificateur » (3) ; le second, par la simple transcription « prêtre de Sechet » sans essai d'interprétation (4). La déesse Sokhit étant une des déesses dont la colère produit le plus de maladies et le plus de morts, ses prêtres étaient naturellement désignés pour l'apaiser et pour exorciser le malade qu'on supposait être en proie à ses fureurs.

(1) *Papyrus Ebers*, pl. XCIX, et *Bibli. Egyptol.* par Maspero, t. 7 p. 302.

(2) *Revue critique*, 1876, t. 1, p. 237.

(3) Chabas, *Détermination d'une date certaine dans le règne d'un roi de l'Ancien Empire*, 1877, p. 12-14.

(4) Pichl, *Un passage du papyrus Ebers*, 1880, p. 134.

On remarque dans les récits alchimiques publiés par M. Berthelot, le passage suivant (1):

« Par exemple, après une fracture, si le patient rencon-
« tre un prêtre habile, celui-ci agissant de sa propre inspi-
« piration, réunit les fragments de telle sorte que l'on en-
« tend le craquement des os qui se rejoignent. Si l'on ne
« trouve pas un tel prêtre, que le blessé cependant ne
« craigne pas de mourir, mais que l'on amène des méde-
« cins avec leurs livres, pourvus de dessins et de figures
« ombrées. Etant pansé conformément aux lignes des fi-
« gures du livre, le blessé est entouré de liens et il conti-
« nue à vivre après avoir repris la santé. Nulle part l'hom-
« me ne se résigne à mourir, faute de trouver un prêtre
« qui sache réunir les fractures. »

Et M. Berthelot ajoute en note, pour commentaire du passage : « C'est la pratique du prêtre rebouteur, envisagée comme supérieure à la science écrite du médecin. »

Il me semble que ce texte peut servir à expliquer la marche de l'énumération citée au papyrus Ebers. L'alchimiste oppose l'un à l'autre le médecin et le prêtre rebouteur. Le médecin pris en dehors des sacerdoces spéciaux, a étudié la constitution du corps humain dans les livres, sur les figures anatomiques, et il traite les fractures, selon les préceptes de l'art, au moyen des ligatures dont ses livres lui enseignent la forme et l'usage, mécaniquement, comme dit le texte : le malade est traité de façon inférieure, mais il guérit tout de même. Le prêtre n'a point cette instruction vulgaire et terre à terre, il agit d'après l'inspiration directe et toute personnelle qu'il reçoit du dieu, et l'alchimiste décrit d'une façon pittoresque la façon violente dont

(1) Berthelot, *Collection des Anciens Alchimistes grecs*, traduction page 226.

il opère, sans doute avec accompagnement de formules.

Pour un adepte, son œuvre est supérieure à celle de l'autre, et l'on comprend que Zozime classe le prêtre avant le médecin. Au contraire, l'auteur du traité inséré au papyrus Ebers, qui est un médecin, met ses confrères avant les prêtres de Sokhit. Il énumère : 1° le *Saounou*, le médecin qui travaille d'après les livres ; 2° le *Ouîbou Sokhit*, prêtresse de la déesse *Sokhit* ; 3° il met en dernier lieu le charmeur *Saou*, qui n'a ni la science acquise du premier, ni l'inspiration divine du second, mais qui récite des formules que souvent il ne comprend guère, avec des cérémonies et des gestes que plus souvent il ne comprend pas et qui guérit d'après une routine que lui ont transmise d'autres sorciers aussi peu savants et aussi peu inspirés que lui.

S'il faut en croire les auteurs classiques, les médecins étaient très nombreux en Egypte et jouissaient d'une très grande considération. « La médecine, écrit Hérodote, est si « sagement distribuée en Egypte qu'un médecin ne s'oc- « cupe que d'une seule espèce de maladies et non de « plusieurs. Tout y est plein de médecins; les uns pour « les yeux, les autres pour la tête ; ceux-ci pour les dents, « ceux-là pour les maux de ventre ; d'autres enfin pour les « maladies internes ». Donc il y avait comme aujourd'hui des spécialistes qu'on consultait de préférence aux praticiens ordinaires.

C'étaient les médecins oculistes qui étaient les plus nombreux en Egyptes ; ils passaient pour être très habiles, et leur réputation s'étendait au loin. C'est que les Egyptiens étaient très sujets à une ophtalmie endémique, qui règne encore aujourd'hui dans leur pays.

Les Egyptiens avaient encore beaucoup de médecins dentistes ,c'est qu'il étaient très exposés aux maux de dents ,par

rapport à l'humidité de leur pays, et non parce qu'ils machaient des cannes à sucre vertes, comme l'a avancé faussement Paw ; (1) *quandoque bonus dormitat Homerus*

Les médecins égyptiens avaient une excellente réputation qui s'était étendue à l'étranger. Cyrus et Darius firent venir des médecins d'Egypte pour des maladies graves dont ils étaient atteints; et nous trouvons dans la correspondance de Pline avec Trajan, plusieurs lettres dans lesquelles il se félicite d'avoir été sauvé par un médecin égyptien établi à Rome, nommé Harpocrate, tandis que ses compatriotes n'avaient pas réussi à le guérir.

Dans les expéditions militaires et les voyages, tout le monde est soigné gratuitement, car les médecins sont entretenus aux frais de la société. Ils établissent le traitement des maladies d'après des préceptes écrits, rédigés et transmis par un grand nombre d'anciens médecins célèbres. Si, en suivant les préceptes du livre sacré, ils ne parviennent pas à sauver le malade, ils sont déclarés innocents et exempts de tout reproche ; s'ils agissent contrairement aux préceptes écrits, ils peuvent être accusés et condamnés à mort ; le législateur ayant pensé que peu de gens trouveraient une méthode curative meilleure que celle observée depuis si longtemps et établie par les meilleurs hommes de l'art.

Ce procédé conservateur à l'excès, se retrouve en toute chose chez les anciens Egyptiens. De même que les médecins devaient soigner leurs malades par des remèdes toujours les mêmes, prescrits d'avance, de même les architectes devaient toujours bâtir les temples sur un plan unique, de même les peintres ne pouvaient dessiner leurs

(1) *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois*, t. II, p. 280.

personnages que d'après des règles fixes et immuables. Si l'Egypte a dû, par cette passion pour la stabilité, être privée des progrès que pouvaient faire faire aux arts et aux sciences les recherches et les talents personnels, elle en a tiré du moins une originalité puissante, celle d'être, pendant quatre mille ans, restée toujours la même avec ses grandeurs et ses faiblesses, et d'avoir toujours conservé son caractère spécial, malgré son contact avec les autres nations.

Ecoles de médecine

Dès les premières dynasties, des écoles de médecine furent fondées en différents points du royaume ; nous en connaissons quelques-unes.

A Saïs, dont la déesse principale Neith était considérée comme Athéna égyptienne, existait un collège, où des femmes instruites enseignaient leur métier aux sages-femmes, et donnaient aux médecins des leçons de gynécologie.

A Héliopolis, où de nombreux savants grecs allèrent puiser leur science, se trouvait une vaste école de médecine placée sous la protection du dieu solaire.

A Memphis, le dieu Imhotep, l'Imonthès des Grecs, était regardé comme une sorte d'Esculape, et son temple renfermait une bibliothèque médicale dont le seul livre existant aujourd'hui est le papyrus de Berlin.

Il est certain que les premiers Grecs fréquentèrent assidûment ces écoles égyptiennes lorsqu'Amasis, sept siècles avant l'ère chrétienne, ouvrit son pays aux étrangers. Des ouvrages de ces écrivains, il ne reste guère que des fragments, mais combien de passages d'Hippocrate, de Galien, de Discoride, nous donnent la traduction presque littérale de recettes qu'on peut lire dans les papyrus égyptiens.

Mais il est extrêmement douteux que les prêtres de l'an-

tique Egypte aient communiqué aux étrangers, même initiés, toutes les connaissances qui était en leur possession. Je fonde mon doute sur ce passage de Strabon : « On nous fit voir, dit le savant géographe, les maisons des prêtres, ainsi que les endroits où avaient demeuré Platon et Eudoxe. Ces philosophes étaient venus ensemble à Héliopolis, y passèrent, selon quelques auteurs, treize années avec les prêtres. Avec le temps et à force d'attentions et de politesse, ils obtinrent de ces prêtres, très instruits en astronomie et en médecine, mais fort mystérieux et peu communicatifs, la connaissance de quelques théorèmes; mais les prêtres leur cachèrent la plus grande partie de ce qu'ils savaient.

CHAPITRE IX

L'Anatomie au temps des Pharaons

La date des connaissances anatomiques en Egypte doit remonter à une époque très reculée. En effet Manethon rapporte qu'Athothis, fils et successeur de Ménès le fondateur de la Ire dynastie, (4000 ans environ avant l'ère chrétienne) était médecin et écrivit six livres de médecine dont le premier est relatif à l'anatomie et la dissection du corps humain. Ce traité composé ainsi par le second des rois d'Egypte, semble indiquer qu'à cette époque la médecine était fondée sur l'anatomie, qui seule en effet, peut éclairer ses pas incertains. A cette époque là, sans doute, le respect fanatique pour un corps privé de la vie n'existait pas encore et l'on ne regardait pas comme une chose impie de porter le fer sur le cadavre, afin de chercher le mystère de la vie dans les secrets de la mort.

D'après le même auteur (Manethon) Tsortros second pharaon de la IIIe dynastie s'occupa également de médecine et d'anatomie.

Si nous voulons nous faire une idée de ce que pouvait être l'ouvrage d'Athotis mentionné par Manethon, le premier livre du monde relatif à l'anatomie, nous n'avons qu'à lire les quelques lignes suivantes du papyrus de Berlin, qui datent de l'époque d'Ousaphaïdos :

« La tête a vingt-deux vaisseaux qui tirent les souffles du

« cœur et de là les amènent à toutes les parties du corps. Il « y a deux vaisseaux aux seins qui conduisent les vaisseaux « aux reins. Il y a deux vaisseaux aux jambes, deux aux bras. « Il y a deux vaisseaux au front, deux à la nuque, deux à la « gorge, deux aux paupières, deux aux narines. Il en est « deux à l'oreille droite par lesquels entrent les souffles « de la vie, et deux à l'oreille gauche par lesquels entrent « les souffles de la mort. »

Quant au papyrus Ebers, l'anatomie y tient peu de place: tout ce qu'on en retrouve est rejeté vers la fin, dans deux petits traités d'un style ancien et déjà assez obscur, aux temps de la XVIIIe dynastie, pour que le scribe ait cru devoir noter les variantes des différents manuscrits qui lui avaient servi à faire son édition. L'un de ces traités a la prétention d'enseigner au médecin la marche du cœur et la connaissance du cœur. Le même mot *mout* y désigne à la fois les artères et les veines. Voici quelques passages de ce traité.

« Il y a dans le cœur des vaisseaux de tous les membres: « tout médecin, tout exorciseur, tout charmeur, qui met les « doigts sur la tête, sur la nuque, sur les mains, sur la ré- « gion du cœur, sur les deux bras, sur les jambes, il tombe « sur le cœur, car les vaisseaux du cœur sont de tous les « membres.

« Il y a quatre vaisseaux dans les narines dont deux don- « nent les mucosités et deux donnent le sang. Il y a quatre « vaisseaux dans l'intérieur des tempes qui fournissent le « sang aux deux yeux, et ensuite produisent toutes les hu- « meurs des deux yeux, celles qui lubréfient les deux yeux, « s'il découle des larmes des deux yeux, c'est la prunelle « des deux yeux qui la donne. Variante: ce sont les ronds, « (l'ensemble formé par l'iris et la pupille) qui font cela. Il « y a quatre vaisseaux au milieu de la tête qui s'irradient « dans l'occiput. Le souffle (l'esprit) entre dans le nez et va

« au cœur et aux poumons qui le distribuent à toute la ca-
« vité intestinale. Les orifices qu'il y a dans le nez, sont
« deux vaisseaux qui conduisent à la cavité de l'œil; variante.
« Ces orifices qu'il y a dans le nez, ce sont ceux qu'il y a
« dans la tête et dans le cou de l'homme pour respirer;
« c'est la fissure de l'homme par oừ il reçoit ses souffles vi-
« taux. Si le cœur se durcit, c'est le vaisseau nommé Schep
« qui fait cela, car c'est lui qui donne l'eau au cœur. Si l'a-
« orte (littér : son orifice de l'ouverture de sa bouche) fait
« saillie, tous les membres s'étiolent à cause du trouble
« que le cœur en reçoit. Si l'anévrisme (Ad. percement) se
« produit, c'est une poche aux confins de l'estomac et du
« foie : les orifices du cœur et ses vaisseaux font saillie, et
« après qu'ils se sont enflammés, la poche crève. Il y a
« quatre vaisseaux aux deux oreilles, savoir deux au côté
« droit, deux au côté gauche : le soufle de mort par l'oreille
« gauche. Il y a six vaisseaux qui conduisent aux jambes,
« trois à droite, trois à gauche; qui atteignent jusqu'à la
« plante des pieds. Il y a deux vaisseaux des testicules
« qui donnent le sperme. Il y a deux vaisseaux des cuisses,
« l'une pour une cuisse, le deuxième pour l'autre cuisse. Il y a
« quatre vaisseaux du foie qui lui donnent l'eau et le soufle,
« en suite de quoi se produisent en lui toutes les humeurs
« que charrie le sang. Il y a quatre vaisseaux du poumon
« et de la rate qui lui donnent de même l'eau et le souffle.
« Il y a deux vaisseaux du rein qui donnent l'urine. Il y a
« quatre vaisseàux ouvrant au fondement qui lui donnent
« ses produits, l'eau, le soufle; car le fondement s'ouvre à
« tous les vaisseaux de la moitié droite et de la moitié gauche
« du corps, des deux bras, des deux jambes et en charrie
« les excrétions. » (1)

(1) *Papyrus Ebers*, X. C. IX, t : I, pl. C. 1, 14.

Enfin une autre théorie fort analogue aux précédentes se retrouve dans le traité attribué au temps du roi Housaphait.

« L'homme, il y a en lui douze vaisseaux de son cœur qui « vont à tous ses membres. Il y a en lui deux vaisseaux de « la région mammaire, qui produisent l'inflammation du « fondement. Il y a en lui deux vaisseaux de la cuisse, Si sa « cuisse souffre et que ses pieds soient endoloris, dis à « cela : « C'est la région crurale qui a pris la maladie. » Si « son cou souffre et que les deux yeux se voilent, ceux-là « se sont les vaisseaux du cou qui ont pris la maladie. Il y « a en lui deux vaisseaux du bras. S'il souffre du bras et que « ses doigts soient endoloris, dis à cela ce sont des élance- « ments. » Il y a deux vaisseaux en lui pour la nuque. Il y « a deux vaisseaux en lui pour le front. Il y a deux vaisseaux « en lui pour l'œil. Il y a deux vaisseaux en lui pour les sour- « cils. Il y a deux vaisseaux en lui pour l'oreille droite par « où entrent les souffles de la vie. Il y a deux vaisseaux « en lui pour l'oreille gauche par où entrent les souffles de la « mort. !!! » (1).

L'anatomie était donc, on le voit, chose fort simple chez les anciens Egyptiens, et leurs théories étaient bien loin des découvertes physiologiques modernes : il ne faut pas oublier toutefois que le Papyrus Ebers nous reporte par l'écriture à la XVII[e] dynastie, et par la composition aux vieilles dynasties memphites. Le peu que savaient les médecins Egyptiens, il y avait peut-être quelque mérite à l'avoir trouvé plus de 40 siècles avant notre ère, et cela malgré l'impossibilité dans lesquels ils se trouvaient d'étudier à loisir le corps humain par la dissection et les expériences physiologiques.

En effet, la crainte religieuse défendait aux médecins de mettre en pièces dans un but de pure science le cadavre qui devait reprendre vie un jour. Leur horreur pour quiconque

(1) *Papyrus Ebers*, pl. C. III. 1. 2—16.

rompait l'intégrité du corps humain, était si grande que les embaumeurs chargés de pratiquer les incisions réglementaires sur les cadavres étaient choisis dans les dernières classes de la population et ne pratiquaient leur art que d'une manière presque machinale, d'après des traditions en usage depuis l'origine même du pays. Les embaumeurs (1) étaient même l'objet de la haine universelle; on les méprisait, les parents des défunts les poursuivaient ordinairement à coups de pierres après leur besogne faite; ils vivaient en des quartiers solitaires, dans le silence poudreux des nécropoles, séparés du reste des mortels par toute la largeur du fleuve. S'il s'en trouva parmi eux quelques-uns qui, plus attentifs et plus studieux que les autres, finirent, à force de préparer des momies, par se rendre un compte exact de l'organisation intérieure du corps, ils ne purent jamais se mettre en contact avec les médecins et les faire profiter de leurs observations. L'anatomie resta donc toujours ce qu'elle était au début de la première dynastie pharaonique.

(1) Voir notre chapitre : « L'embaumement au temps des Pharaons. »

CHAPITRE X

L'embaument au temps des Pharaons

La méthode qu'employaient les anciens Egyptiens pour embaumer leurs morts doit avoir été tenue secrète dans l'antiquité ; car ni Hérodote, ni Diodore de Sicile n'en font mention. Les auteurs modernes, ceux au moins que j'ai pu consulter n'en parlent pas non plus. (Gounal, Suquet, Wilkinson, de Maillet, Pierret, Martin (thèse de Lyon, 1881), de Brauns (inhumation et crémation, Bruxelles, 1890), Hahu et Thomas (article Embaument du dictionnaire des sciences médicales), Parcelly (thèse inaugurale, Lyon, 1891), ne nous disent rien du bourrage des momies avec le limon desséché du Nil.

Le silence des Anciens pourrait s'expliquer par ce fait, qu'il n'était guère facile de pénétrer les secrets redoutables du temple d'Ammon et que, si les prêtres semblent avoir moins tenu à respecter leurs morts qu'à les transformer en momies artistiques, ils n'étaient point désireux de divulguer leurs procédés, peut être lucratifs, étant donné le prix élevé des embaumements de luxe (6250 fr. de la monnaie d'aujourd'hui). Cette divulgation était d'ailleurs peu compatible avec les idées répandues dans le peuple ; et, comme je l'ai dit plus haut, les embaumeurs étaient obigés de s'enfuir quand ils avaient fait au corps les incisions réglementaires sous peine d'être lapidés par les parents et amis du défunt. Or

ce qui se passait dans le silence des officines comprenait bien d'autres mutilations, et l'intégrité du corps n'était plus qu'une vaine fiction quand l'œuvre de conservation était parachevée.

Je relève dans la mémoire de E. Revillont (Taricheutes et Coachytes, p. 13), la traduction d'un texte qui nous laisse entrevoir une partie de la vérité. Voici ce passage extrait du papyrus Rhissel :

« Tu sors en joie de ce lieu de boucherie ; on t'a fait huit « incisions pendant tes trente-six jours. Enfin tu sors de- « hors. Je fais pour toi ce qui est prescrit dans le grand lac « de Chons pour te ramener à la salle de Taesant, à ton « lieu. On t'a fait encore neuf ouvertures pour compléter les « dix-sept ouvertures jusqu'au soixante-dizième jour à cause « des dix-sept at (membres) de ce dieu, savoir sept portes à « la tête, quatre à la poitrine, deux aux jambes, deux aux « bras, une au ventre, une au dos, au total dix-sept en « soixante-dix jours ».

Voici la description faite par le docteur Fouquet du Caire, d'une momie qu'il a étudiée en Egypte :

« Une momie bien conservée des prêtres d'Ammon, « quand on l'a privée de toutes ces bandelettes et des deux « couches de bitume qui l'enfermaient, comme en deux « caisses étanches (si l'opération avait été correctement « conduite), apparaît avec les jambes étendues et rappro- « chées parallèlement, les bras ramenés le long du corps « ou légèrement croisés en dessus du pubis. La peau est « partout lisse et propre, absolument rasée ; seuls la barbe, « les cheveux, les sourcils et les cils sont conservés. La « bouche, les narines, les yeux et les oreilles sont recou- « verts d'une couche de cire vierge, hermétiquement collée, « saupoudrée de résine et de cèdre. Sous la cire, la bouche « close cache les dents ; les lèvres sont teintes en rouge,

« noircies par le temps mais encore reconnaissables. »

« Les sourcils sont peints, les paupières sont ornées de kohl, le visage fardé ainsi que les pieds et les mains, et quelquefois même tout le corps qui, le plus souvent a gardé une partie des formes replètes qu'il avait pendant la vie. Seuls les seins, chez les femmes, sont très aplatis et fortement appliqués sur le thorax. »

« Le cou relativement maigre, paraît plus maigre encore à côté de la figure fortement distendue. »

« Sous les paupières mi-closes et bombées comme si l'œil existait encore avec sa forme, se trouve une boulette de chiffon, sur lequel le dessin de l'iris est grossièrement représenté. »

« Les narines, quand on les débouche, laissent voir le chemin par lequel un crochet traversant l'ethmoïde, a permis, grâce à un courant d'eau, d'extraire la matière cérébrale suivant l'usage, qu'à des rares exceptions près, on observe à toutes les époques. Les bras, les jambes, les mains, l'abdomen ont un embonpoint moyen, celui du corps privé de son tissu adipeux. »

« La peau est sèche et cassante, elle conserve son grain et même sa couleur d'un blanc jaunâtre. »

« La plaie classique du flanc gauche, souvent recouverte par un oudja(?) en cire, laisse entrevoir en dessous une poudre grise, tantôt sans mélange, tantôt mêlée à des débris de linge et à des poudres aromatiques. »

« L'adomen contient,au milieu de la poudre grise; les viscères enroulés, après avoir été traités par le heun (?) de natron, autour des statuettes en cire à tête d'homme, de chacal, d'épervier et de cynocéphale qui remplacent les vace canopes (?) des époques antérieures. Le cou, les bras, les jambes sont bourrés de la même composition que le ventre, mais on n'y trouve jamais des débris végétaux. La

peau avec une faible partie du tissu cellulaire ne contient plus à part le squelette, que les tendons auxquels adhèrent à peine quelques faisceaux musculaires. Tout le reste a été arraché, lacéré, détruit et remplacé par du limon desséché, dont la peau est remplie de façon à rappeler la forme du corps. »

« On comprend aisément que pour bourrer ainsi le corps d'une façon régulière, après l'avoir privé de ses masses musculaires, il fallait des incisions multiples. »

« L'examen sommaire des pièces intactes ne permet pas, de reconnaître, sans dissection, où elles étaient placées. Le Taricheute les faisait habilement en tranchant la peau en biseau, ce qui permettait de fermer hermétiquement les lèvres des plaies et de les dissimuler dans les plis. J'en ai toujours trouvé une à chaque bras et à chaque avant bras, une pour chaque cuisse et pour chaque jambe, total pour les membres : huit à la partie latéro-interne. Une de chaque côté de la bouche pour diviser les commissures et permettre de rembourrer les joues, deux dans l'intérieur de la bouche, le long des bords internes du maxillaire inférieur pour bourrer un peu le cou sans l'endommager. Si l'on ajoute à ces douzes incisions la perforation de l'ethmoïde, l'ablation des yeux et l'ouverture du flanc gauche pour extraire les siscères, nous arrivons à seize ouvertures. La dix-septième siégant dans le dos et signalée par le papyrus Rhind m'a paru manquer souvent, mais je l'ai trouvée deux fois d'une manière évidente ; elle était longitudinale et siégeant à la partie inférieure du sacrum, permettant d'extraire de chaque côté les masses charnues que l'on ne rembourrait pas, car tout ce qui ne devait pas être apparent était systématiquement négligé pas les embaumeurs,et les saillies inopportune eussent nécessité, pour égaliser les formes de la momie de volumi-

neuses compresses de linge qu'on se dispensait volontiers d'employer. »

Je termine cette étude sommaire par une analyse faite par M. H. Gautier (de Paris) sur des produits extraits des momies des prêtres d'Ammon de la XXIe dynastie.

N° 1. — Poudre minérale servant à bourrer les momies de la XXIe dynastie.

Cette poudre de couleur grisâtre est en grande partie insoluble dans l'eau. La partie soluble dans l'eau contient des sulfates, des chlorures, de la soude, de la chaux et du fer.

Dans la partie insoluble, se trouvent de la silice, de l'acide phosphorique, de l'acide carbonique, de l'alumine, de la chaux et du fer.

La présence simultanée de ces différents éléments, aussi bien que l'aspect de la matière, suffisent à montrer que l'on a affaire à une terre végétale qui n'intervenait que pour diminuer le volume de l'air laissé à l'intérieur de la momie.

Résultats en chiffre :

Eau	8,07.
Matières insolubles	74,08.
— solubles	17,85.
	100,00.

N° 2. — Pâte recouvrant une momie d'enfant.

Cette pâte est presque totalement soluble dans l'eau ; elle fond sur une lame de platine en charbonnant légèrement. La poudre soluble dans l'eau contient de la soude et de la

potasse ; ne renferme ni magnésie, ni fer ; elle précipite par le chlorure de baryum et l'azotate d'argent. Le résidu insoluble dans l'eau et l'alcool pèse 0 gr. 38, il est formé de matière ligneuse et de carbonate de calcium 0 gr. 27. Voici en chiffres convertis en centièmes les résultats de l'analyse :

Eau	14,50.
Sel de potassium soluble dans l'alcool.	16,48.
Chlorure de sodium	35,85.
Sulfate de sodium	15,36.
Carbonate de calcium	1,37.
Carbonate de potassium	11,86.
Matière ligneuse	0,56.
	100,00.

Originairement cette partie était, sans doute, constituée par un mélange de matières salines riches en chlorure de sodium, de fragment de bois aromatiques et de matières grasses.

CHAPITRE XI

Sémiologie et Pathologie

Les médecins de l'ancienne Egypte surent de bonne heure discerner nombre de maladies et en formuler les diagnostics avec une certaine précision. Voici par exemple, d'après le papyrus de Berlin, le diagnostic d'une sorte d'inflammation :

« Son ventre est lourd, son estomac souffrant. Son cœur « est brûlant et bat avec ardeur. Ses vêtements sont lourds « sur lui plus que s'il était grossi de vêtements nombreux. « Il a soif vers le soir. Le goût de son cœur est perverti, « comme celui d'un homme qui aurait mangé des figues « de sycomore. Ses chairs sont flasques comme celles « d'un homme qui se trouve à la mort. Quand il s'accroupit « pour uriner, ses cuisses sont lourdes et le brûlent. Dis « à cela : Il y a un gonflement en son ventre, son cœur a « goûté la maladie.

« Pour l'en délivrer, il faut obtenir un rétrécissement. Tu « lui appliqueras les remèdes pour le gonflement savoir : « dattes fraîches, baies de genièvre, miel, lait, fruit de se- « bestier, etc. »

Voici un autre diagnostic tiré du papyrus Ebers :

« Si tu juges qu'il y a un épaississement du sang dans « tous les membres d'une personne, tu dois les trouver, « pris isolément ou en groupes, semblables à de la peau

« d'animal. Ses chairs seront dures sous tes doigts. Ses « membres développés par le mal qui est en ses chairs. Dis « à cela : c'est un épaississement du sang ! »

Enfin, voici une autre description (on pourrait en citer à l'infini) d'une sorte d'inflammation :

« Sensation de lourdeur au ventre, accélération des bat- « tements du cœur ; les vêtements pèsent sur le malade et « quelqu'en soit le nombre, ils ne suffisent pas à le ré- « chauffer ; le goût est perverti comme celui d'un homme « qui se trouve mal ; s'il va à la selle, il ressent une impres- « sion de brûlure au rectum. »

Si les auteurs des papyrus médicaux que nous possédons avaient pris soin de donner aussi soigneusement les diagnostics de toutes les maladies pour lesquelles ils prescrivaient des remèdes, nous pourrions réunir une ample collection de termes médicaux hiéroglyphiques. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Dans la plupart des cas, nous ne savons trop à quel genre de maladie se rapportent les recettes et nous sommes obligés de transcrire simplement en lettres françaises les noms égyptiens de ces maladies.

On peut, cependant, voir par l'ensemble des recettes quels étaient les maux auxquels les Egyptiens étaient le plus souvent sujets. Les maux de ventre viennent en premier lieu dans le papyrus Ebers, ensuite les ophtalmies, si fréquentes encore de nos jours sur les bords du Nil, puis les retentions d'urine et les échauffements, puis les vers intestinaux dont on distingue deux espèces, les maladies de la tête, des oreilles et des dents, enfin l'érysipèle, l'épilepsie et une quantité de gonflements désignés par un grand nombre de dénominations spéciales.

Le papyrus de Berlin mentionne à peu près les mêmes maladies.

Quant au papyrus de Londres, la partie qui nous reste actuellement ne traite guère que des brûlures.

Maladies du Rohet (estomac)

Nous savons bien que le cœur s'appelait *hâti* c'est-à-dire le marcheur, le foie « meres » ; mais qu'est-ce que le « rohet » (littér.: la porte ou la bouche du cœur), le « shen » les deux « mer » ?

Ces mots et plusieurs autres non moins obscurs reviennent à chaque instant sous la plume du scribe. Les parties du corps qu'ils désignaient font l'objet d'un petit traité dont le ton dogmatique et les développements contrastent singulièrement avec la sécheresse du reste.

Néanmoins des recherches que j'ai faites dans la plupart des traductions des papyrus il semble résulter que les Egyptiens désignaient l'estomac par le nom de « rohet ». Témoin cette phrase que j'ai trouvée dans la description des métiers (Maspers). Il est dit du tisserand qui travaille accroupi « que ses genoux sont à son estomac (rohet) (1).

Le passage suivant que je tire du papyrus Ebers, décrit les maladies du rohet ou estomac. « Si tu tombes sur un « patient atteint d'une obstruction du rohet, — s'il éprouve « de la lourdeur après manger, si son ventre est ballonné, si « son cœur lui fait défaut pendant la marche, comme au « patient qui souffre d'une inflammation du fondement (2), « — examine-le dans la position du décubitus dorsal, et si « tu lui trouves le ventre chaud et de l'obstruction au Rohet,

(1) *Papyrus Sallier*, n° 2, pl. VII, 1-3.

(2) Il y a ici une allusion aux douleurs atroces que font éprouver les fissures de l'anus.

« dis : « Cela concerne le foie. » Fais-lui le remède secret
« des herbes que le médecin doit faire lui-même.

« De la pulpe de noyau des dattes ; mêlez, délayez
« dans de l'eau, faire boire au patient quatre matins con-
« sécutifs pour lui débarrasser le ventre.

« Si après avoir fait cela, tu lui trouves les deux hypo-
« condres, celui de droite chaud, celui de gauche frais, dis
« à cela : « Les sucs internes combattent le mal qui les
« ronge (?) » Si en l'examinant une seconde fois, tu trouves
« tout le ventre frais, dit son foie est guéri, il est purifié :
« il a bien pris le remède (1).

« Si tu as un patient qui souffre du Rohet, tous ses
« membres sont alourdis en lui et ressentent comme des
« élancements accompagnés d'engourdissements, mets-lui
« la main sur le Rohet et, si tu lui trouves le Rohet dur,
« allant et venant sous tes doigts, dis alors c'est une paresse
« de digestion ; qu'on ne lui donne à manger. Fais-lui le
« traitement complet des noyaux de dattes broyés dans de
« la bière tournée, lui étant à la diète. Si le voyant après
« avoir fait cela, tu lui trouves le creux épigastrique chaud
« et le ventre frais, dis alors : « Son indigestion s'en est
« allée et fais-lui débarrasser la bouche de toute salive.

« Si tu as un patient affligé d'une obstruction, s'il a des
« nausées et qu'on sente ses sucs intérieurs dans la région
« épigastrique et un ballonnement du Rohet. Fais-lui
« absorber alors une potion purgative.

« Ahut vert bouilli dans l'huile avec du miel et des herbes
« 22 ; graines 16, graisses s'hasha 60 ; ajouter cela, puis réduire
« par la cuisson et faire boire en quatre fois. Si par la suite

(1) Les Egyptiens savaient que le foie secrète la bile ; en trouvant de la bile dans les déjections ils en avaient conclu que c'était le foie lui-même qui était malade et non l'estomac.

CHAPITRE XII

L'Oculistique au temps des Pharaons

Sans remonter jusqu'aux Indous, dans les livres sacrés desquels on trouve la trace des pratiques spéciales, on sait qu'en Egypte cinq siècles avant notre ère c'étaient les prêtres qui s'occupaient des maladies des yeux et que l'art oculistique y était un véritable sacerdoce. La réputation des Egyptiens à cet égard s'étendait au loin : Hérodote rapporte que Cyrus roi des Perses avait fait mander d'Egypte un oculiste célèbre. Dans ses commentaires, Woolhouse n'avance-t-il pas que Tobie par son voyage en Egypte n'avait d'autre but que d'apprendre les maladies des yeux et les moyens de les guérir (1).

L'habileté qu'avaient acquise les anciens Egyptiens dans l'art de traiter les maladies des yeux venait de la fréquence de ces maladies en Egypte. En effet, les yeux, la vessie et les intestins sont attaqués à chaque instant en Egypte, et le nombre des borgnes ou des aveugles y est presque aussi grand que celui des personnes atteintes de dysenterie ou d'hématurie. C'est donc à bon droit que M. Ebers a commencé ses études du papyrus de Liepzig par le « Livre des Yeux ». Son travail est exécuté avec un soin et même avec un luxe qu'on rencontre rarement dans les ouvrages scien-

(1) Truc et Valude, *Traité élém. d'ophtalmologie*, t. I, p. 1.

tifiques : les rubriques du papyrus sont imprimées en hiéroglyphes rouges ainsi que les parties de la translation et de la traduction qui y correspondent. Le texte est d'abord transcrit et traduit mot pour mot ; une version suivie en langue courante, corrige ce que le mot à mot a parfois de contraint ou d'excessif dans sa brièveté. Des notes nombreuses répandues au bas des pages expliquent les passages obscurs, ou discutent le sens des mots techniques dont le texte est rempli. Le nom ancien des substances médicamenteuses est rendu par le nom moderne, partout où cela est possible : M. Ebers a proposé de ce chef beaucoup d'identifications nouvelles dont la plupart paraissent certaines.

Bien long est le catalogue des maladies d'yeux dont M. Ebers retrouve, seul ou avec l'aide des docteurs Schmidt et Schneider, la trace dans les pages de son papyrus. La première maladie d'yeux qu'il traduit d'une manière générale. « Das Wachs en des Krankhaften im Blute en dem Auge », me paraît répondre à un des symptômes ordinaires de la conjonctivite : l'hyperhémie vasculaire, spécialement sous la forme variqueuse. Aujourd'hui les Fellahs (paysans) d'Egypte considèrent cet état de l'œil comme formant une maladie spéciale, contre laquelle ils emploient des purgatifs et des cataplasmes. Le remède indiqué dans le papyrus pour ce symptôme est un cataplasme, qu'on gardera ou qu'on renouvellera pendant quatre jours. M. Ebers cite, avec quelque doute, deux recettes pour guérir l'hydrophtalmos et le staphylome.

C'est ensuite une affection de l'iris avec larmoiement constant et mouches volantes, puis la maladie d'Horace, la lippitude, qui le gênait si fort pendant son voyage, à Bruides, et une formule pour *ouvrir le visage*, c'est-à-dire comme

l'explique le texte, contre l'agglutination des cils produite par la blépharite.

Il n'est pas aisé de spécifier chacune des maladies énumérées dans les papyrus Ebers ; car les anciens Egyptiens n'avaient pas sur les affections des yeux, les notions exactes que nos médecins actuels ont acquises. Ils confondent souvent sous un même nom, des maladies entièrement différentes, ou bien ils voient dans les divers moments d'une maladie, des affections diverses.

On peut affirmer que dans la plupart des cas, le nom moderne ne couvre pas tout à fait la même chose que le nom Egyptien auquel il répond : il n'est qu'une approximation à la vérité antique. Ce n'est qu'avec circonspection parfois même avec un certain scepticisme que M. Ebers propose plusieurs identifications.

Dans certains passages cependant, il n'y a pas de doute possible. C'est le leucome que les Egyptiens connaissaient sous le nom de *sht (sahouzou) non merati*, c'est l'ectropion qu'ils appelaient *nahait em merati*, c'est l'orgelet qu'ils désignaient par les mots *padsit em meril.*

La cécité elle-même avait ses remèdes, qui ne jouissaient d'aucune efficacité s'ils n'étaient accompagnés d'une formule magique. Cette formule se terminait par une adjuration au crocodile qu'on répètait quatre fois. On pourrait se demander chez nous quel rapport il y a entre la cécité et un crocodile? En Egypte le rapprochement était naturel. Le crocodile était un des animaux qui produisait l'éclipse, en voilant l'œil du Soleil (*sic*) : le dieu aveuglé n'éclairait plus le monde. Comme toute infirmité est une possession par un mauvais esprit, on admettait que le mauvais esprit qui rendait l'homme aveugle serait chassé par la même adjuration qui sauvait Râ du crocodile et que le patient délivré recouvrirait la vue.

Pour terminer ce chapitre (1) je citerai une prescription originale qui s'applique, dit le papyrus Ebers, à tous les désordres qui se produisent à l'œil.

Cervelle humaine : diviser-en ces deux moitiés; mêler une moitié avec du miel en enduire l'œil le soir; faire sécher l'autre moitié, la piler, passer et en enduire l'œil le matin !!!

(1) L'histoire de l'oculistique chez les anciens Egyptiens est trop étendue pour trouver place ici. Elle mérite une publication à part.

CHAPITRE XIII

L'antiquité de l'antisepsie, de l'anesthésie et de la trépanation

L'antiquité des idées antiseptiques

Tous les jours on s'aperçoit qu'en vertu d'une loi jusqu'ici inexpliquée mais fatale, les nouveautés pour toute espèce de choses ne sont que des souvenirs qui reprennent vie et forme. Ainsi on pourrait croire que notre fin de siècle s'illustrera à jamais en médecine et en chirurgie, par la découverte et l'application des théories pasteuriennes sur l'antisepsie; il n'en est pas tout à fait ainsi si l'on en croit la traduction d'Hérodote de Rawlinson, livre I, page 188, publiée par D. Appleton à New-York 1871. Cet auteur nous montre le grand roi Cyrus (550 avant J.-C.) en campagne s'entourant de soins spéciaux, comme approvisionnement d'eau et de nourriture. Celle-ci était préparée avant de quitter son royaume avec son bétail particulier; et l'eau provenait de la rivière Choaspes, eau consacrée aux rois de Perse; elle était recueillie soigneusement et après avoir *bouilli* elle était mise dans des flacons en argent puis suivait le monarque dans tous ses déplacements.

L'auteur ajoute que ces bons conseils d'hygiène étaient donnés au roi par ses deux médecins qui avaient suivi les cours des écoles d'Egypte.

L'Anesthésie à l'Antiquité (1)

Bien avant la découverte de la chimie organique durant une longue suite de siècles — 3000 ans au moins — les hommes ont conservé la conviction qu'en interrogeant habilement la nature, ils la forceraient à révéler le secret d'assujettir la souffrance au contrôle de la volonté humaine.

Il faut remonter jusqu'à Pline pour retrouver les premières notions sur les différents moyens d'arrêter la douleur. Ce célèbre naturaliste nous cite dans ses écrits que les anciens Egyptiens employaient le grand marbre du Caire appelé Memphitis; sa poudre, dit-il, mêlée à du vinaigre endort tellement les parties où on l'applique, que l'on peut couper ou cautériser sans que le malade sente le mal *(Olstupescit ita corpus nec sentit cruciatum.)*

Discoride rappelle le même fait et dit que cette pierre de Memphis est de la grosseur d'un talent, grasse et de diverses couleurs. Mais cette pierre si vantée fut oubliée et personne n'en a parlé depuis.

Ce fait tout merveilleux qu'il paraisse, peut cependant s'expliquer scientifiquement. La science moderne a démontré, en effet, que le CO^2 agit localement comme anesthésique; or, le marbre formé de carbonate de chaux, se décompose sous l'influence d'un acide plus puissant, le vinaigre (ac. acétique) et laisse dégager une certaine quantité de CO^2, lequel à l'état naissant agit plus efficacement encore qu'en douches gazeuses.

La trépanation pratiquée aux âges préhistoriques (2)

D'après la *Médecine Américaine* du 10 août 1901, il a été

(1) Docteur Cabanès.

(2) *Janus*, t. VI, an. 1901, p. 635.

découvert récemment en France un crâne d'homme préhistorique qui présentait une couronne de trépan mesurant 71 millimètres sur 61 millimètres. Il y a trois ans une découverte semblable avait été faite à Berlin, l'ouverture mesurait dans ce cas 65 millimètres sur 58 millimètres et le cal qu'on remarquait sur les bords indiquait que l'opération avait été faite avec succès. Ce dernier crâne date de l'âge de pierre et était un peu plus ancien que celui qui a été récemment découvert en France. C'est une nouvelle note à ajouter à l'historique de la trépanation qui était largement pratiquée au temps d'Hippocrate pour les contusions de la tête et les fractures du crâne.

Les instruments dont se servait Hippocrate pour percer le crâne étaient le trépan perforateur et le trépan à couronne. Il est probable qu'il les mettait en mouvement à l'aide d'une corde enroulée ou d'un archet (Littré).

Pour Littré dans son article de « Plaies à la tête » l'origine du trépan se perd dans la nuit des siècles et il pense qu'un *autre peuple plus ancien que le peuple grec* était depuis des siècles reculés en possession d'instruments chirurgicaux qui supposaient une culture singulièrement avancée de l'art médical.

Ce peuple dont parle Littré, ne peut être que le peuple Egyptien !

CHAPITRE XIV

Thérapeutique et pharmacopée au temps des Pharaons

Les formules des médicaments les plus souvent indiquées dans les papyrus médicaux se présentent tantôt sous forme de pommades ou potions, ou cataplasmes ou clystères. Tantôt il s'agit d inhalations décrites sous la forme suivante: « Prends telles plantes, mets-les sur des pierres rougies au « feu, et recouvre le tout d'un vase de terre percé d'une « couverture. Adopte à ce trou un roseau creux et introduits « dans la bouche l'extrémité de ce roseau, aspirant la fu- « mée qui s'en dégage. »

Tantôt il s'agit de fumigations, et voici comment on procède:

« On place sur des braises ardentes un certain nombre de « substances et on ordonne au malade de se placer au mi- « lieu de l'épaisse fumée qui s'en élève. »

Certains médicaments doivent être pilés dans du miel; on les laisse sécher, et on en forme ensuite des pastilles. D'autres également broyés se prennent entre deux minces tranches de pain.

Le plus grand nombre des remèdes est cuit dans de l'eau, et la tisane ainsi obtenue, après avoir été passée dans un linge, se boit sucrée au miel. Les pommades sont recommandées par les frictions comme la pommade à la coriandre.

Administrés comme lavements ou comme potions, les remèdes avaient pour véhicules ordinaires l'eau, l'huile de ricin commun (merh), la bière douce ou tisane d'orge, quelquefois le vin, le lait ou l'huile d'olives (baq). L'effet en était préparé par l'absorption d'une certaine quantité de bière ou de vin de palmes, dont les Egyptiens avaient reconnu les vertus laxatives. Pour les pilules et les onguents, on joignait aux matières prescrites un corps gras quelconque, le plus souvent de l'huile ou de la graisse animale.

Les principaux remèdes employés par les anciens Egyptiens étaient végétaux. Les papyrus médicaux nous donnent ainsi les noms de plus de 500 plantes égyptiennes. Toutes n'ont pû être identifiées encore, mais, d'après celles qui l'ont été, nous voyons non sans surprise que les vertus qui leur sont attribuées par les Egyptiens dès l'époque des Pyramides, sont exactement celles que leur attribuent plus tard les médecins grecs, latins, Discoride et Pline surtout.

C'est ainsi que la sciure d'ébène est recommandée pour différents maux d'yeux, l'écorce de racines de grenadier pour les vers intestinaux, le bois de cèdre pour le même usage, l'aneth pour ramollir les vaisseaux secs et remédier à certaines maladies féminines, la coriandre pour les inflammations et les abcès; les dattes, les jujubes pour les purgatifs.

Les rapprochements de ce genre pourraient être multipliés à l'infini et nous donneraient d'intéressants renseignements sur les origines de la thérapeutique classique.

Parmi les substances animales qu'employaient les anciens Egyptiens on compte : la chair crue, le cœur, le foie, le fiel, le sang frais ou desséché de divers animaux. Les poils et la corne de cerf entraient dans la composition de certains onguents souverains contre les inflammations. Le lait d'une femme accouchée d'un enfant mâle, la viande

du lion, la cervelle de tortue, le miel, l'huile d'olive, l'urine etc. étaient enmployés comme véhicules et comme remèdes.

Voici quelques recettes que j'ai recueillies dans les traductions des différents papyrus médicaux :

Purgatifs énumérés au papyrus Ebers

1. — Vin, miel, fleur d'acacia nilotica. Passer, boire en une fois.

2. — Dattes fraîches, sel, suc de concombre. Broyer dans de l'eau, mettre dans un vase, ajouter des fèves pilées. Cuire, arrondir en pilules et les donner à la personne en lui faisant boire ensuite de la bière douce.

3. — Vert-de-gris une pincée. Mettre dans la mie de pain, en former trois pilules, les manger, puis boire de la bière douce.

4. — Recette pour débarrasser le ventre. Lait de vache 1, graines 1, miel 1.

Piler, passer, cuire, prendre en quatre fois.

5. — Recette pour guérir les tranchées (douleur au milieu du ventre) (papyrus Ebers). Mélilot (?) 1, dattes 1.

Cuire dans l'huile, oindre la partie malade.

6. — Recette pour rafraîchir la tête malade. Farine 1, encens 1, bois d'Oua 1, plante Ouant 1, menthe 1, corne de cerfs 1, graines de sycomore 1, graines de nouterit 1, plâtre de maçon 1, graines zant 1, eau 1.

Piler, appliquer sur la tête.

Les formules sont en général assez compliquées; beaucoup renferment plus de dix substances empruntées aux différents règnes de la nature : des plantes, des herbes, des graines, de la viande crue ou rôtie, du sang de bête, le sabot de l'âne, des huiles végétales et animales, de l'urine, des copeaux de cèdre, du sel, de natron, de l'or, même de vieux bouquins.

Voici un exemple de ces formules originales : Recette pour faire aller un enfant constipé. (Papyrus Ebers) Pl. L. XXVII 1., 22-L. XIX T. 1.

« Un vieux livre à bouillir dans l'huile, en appliquer la moitié sur le ventre afin de provoquer l'évacuation. »

Au fond cette recette n'est pas dénuée de raison car il ne faut pas oublier que les livres étaient écrits sur papyrus, le bouquin en question une fois bouillie dans l'huile, devait avoir une vertu analogue à celle de nos cataplasmes de farine de lin. Si le médecin recommande de choisir un livre vieux, c'est pure économie ; les Egyptiens de la classe bourgeoise avaient toujours chez eux des quantités de lettres, de cahiers ou d'autres paperasses sans valeur dont ils étaient bien aise de se débarasser de façon aussi profitable.

Les Egyptiens ont mis aussi en usage la saignée, les ventouses scarifiées, les clystères, les frictions, les onctions et les bains. Ils pratiquaient très fréquemment l'artériotomie, et ouvraient ou brûlaient la plupart des artères de la tête dans les douleurs violentes ou opiniâtres de cette région, dans les ophtalmies, l'épilepsie, la vertige et l'apoplexie. Ils cautérisaient la poitrine dans la phtisie pulmonaire, et appliquaient le feu sur les parties affectées dans les douleurs articulaires. Ils avaient l'usage de se purger, chaque mois, trois jours de suite, par des vomitifs et des lavements, d'après l'opinion dans laquelle ils étaient que les maladies s'introduisaient dans le corps avec les aliments. Ils passent pour avoir mis les premiers en usage l'huile d'amandes douces, ils employaient le *népanthes*, dont Homère fait un si pompeux éloge : il paraît, d'après les vertus qu'on lui attribuait, que ce remède n'était autre chose que l'opium (1).

(1) E. Tourterelle, *Hist. phil. de la méd.* p. 31. Paris 1804.

Recettes domestiques

Moyen d'augmenter le lait d'une nourrice qui doit élever un enfant :

Chair d'esturgeon du Nil frite dans de l'huile. En frotter le dos de la nourrice.

Autre moyen. — Pain d'épéantre grillé sur un feu de bois de genêt. Que la nourrice le mange en se tenant les jambes pliées sous elle.

Moyen d'avoir les dents blanches :

Poudre de charbon d'acacia. S'en frotter les dents. Elles deviendront blanches.

Pour ne pas lasser la patience du lecteur, je passe sous silence les recettes domestiques destinées à détruire les rats, les charançons et pour prévenir les piqûres des abeilles, etc., etc.

En résumé, le médecin Egyptien, déjà un peu sorcier par nature devait en même temps connaître bien des petites recettes domestiques. Si l'on s'adressait à lui pour se guérir d'une ophtalmie ou d'un ver solitaire, on recourait également à ses conseils pour chasser les rats ou détruire les charançons. Cela explique pourquoi les ouvrages dans lesquels il puisait sa science devaient être un peu comme certains produits de nos colporteurs, des livres de mille et un secrets !

CHAPITRE XV

Papyrus médical de Berlin

En 1853, le docteur Henri Brugsh a publié dans un journal allemand *Allgmeine Monatuhrift für Wossenschoft und Litératur* pp. 54-56) un mémoire ayant trait aux connaissances de la médecine chez les anciens Egyptiens. Le travail en question se basait sur un manuscrit Egyptien conservé parmi les richesses du Musée de Berlin, dont le sujet avait attiré son attention.

Le manuscrit, un long rouleau de papyrus couvert de hiératiques tracés tantôt à l'encre rouge tantôt à l'encre noire, est sorti des fouilles entreprises par M. Passalacquo, lors de son séjour en Egypte. L'heureux investigateur a décrit, de la manière suivante, la découverte de ce précieux document dans son catalogue raisonné et historique (Paris, 1826, p. 207) où il est inscrit sous le numéro 1658 : « Il était renfermé soigneusement dans un vase de terre cuite avec le petit manuscrit numéro 1559, de même hiératique, et portant une date et des cartouches. Ce vase fut découvert isolé dans les ruines à une profondeur d'environ 10 pieds, près des pyramides de Sakarah à Memphis. »

Nous ne doutons pas que ces deux manuscrits, et notamment celui qu'a publié le docteur Brugsh sous le titre de *Papyrus Médical*, ne firent partie anciennement de la bibliothèque médicale du Temple de Memphis dont le fa-

meux médecin Grec Galène a fait mention, en parlant d'une panacée des Egyptiens appelée Isis (voy. son traité de compos. médic. gén liv. V. chap. II.) Pour prouver son assertion Galène rapporte un passage tiré d'un livre composé de Hérax Cappadocien sous le titre de *Marthèk* et donc voici la teneur d'après la version latine de Zoëga :

« Ego vero oppanam modo quae Heraæ Cappadox in libro cui titubus est Narthex de illa memoriae prodidit. Haec éjus verbat sunt : Médicamentum a nonnullis Epigoni dictum, ab abis Isis, facit ad amne vulnus, in summa ad quodvis bonum est. »

Puis Galène a ajouté :

« Appelavit ipsum, uti et alu quidan. Hermonis hiérogrammatei. Alib i proditum invénias, esse et hoe deseri ptum ex adytis templi Vulcani in Aegypto, quemadmodum illud quod ex dictamno constat. — Item quod ex dictamno emplastrum conficitur Sacrum appelant, dicentès et hane scripturam in Vulcano templo ad Memphin inventam esse. Memine rint éjus omnes, — sufficit autem verba Herac de eo quoque a descripsise, que in hunc modum habent : « Sacrum ex Vulcain templum in Memphi, facit ad recentia cruanta necat insuper animaleula sulfitue. » (1)

Ce passage démontre évidemment que le temple de Ptah à Memphis renfermait aussi parmi ses trésors littéraires, des livres composés sur diverses matières de la médecine, ce qui devient d'autant plus probable que le culte de Dieu Imhotep (Imouthès) fils de Ptah-Vulcain était établi près de celui de son père à Memphis, et que ce dieu là était regardé comme l'Esculape égyptien. Les livres médicaux de Memphis furent indubitablement du nombre de ceux

(1) Je ne garantis pas l'orthographe de ce texte, ne connaissant pas suffisamment le latin

dont les médecins égyptiens, selon la loi égyptienne, devaient se servir comme guide dans le traitement de leurs malades ; sinon ils étaient jugés coupables d'avoir causé, par leur faute, la mort d'un homme traité autrement que par les prescrits sacrés. (Voy. là-dessus Diodore de Sicile, livre I, chapitre 82, et Brouardel, responsabilité médicale, page 2).

Le papyrus médical de Berlin, à en juger l'écriture, remonte au temps de la XIXe ou la XXe dynastie. Et, en effet, le petit papyrus que Passalacquo découvrit à côté débute par une date du règne de Ramsès II, ce qui nous permet de reporter la rédaction du papyrus médical à l'époque de la XIXe dynastie, c'est-à-dire au XIVe siècle avant notre ère. Cependant Brugsh a prouvé dans le mémoire précité que ce n'est pas la dernière limite à laquelle nous pouvons fixer l'origine du livre médical. Il y a au milieu du long texte, un passage dont les termes bien précis indiquent un âge beaucoup plus ancien, et qui fait remonter la rédaction de cette partie aux époques des rois constructeurs des pyramides, c'est-à-dire aux temps les plus reculés de l'histoire, non seulement de l'Egypte, mais du monde.

Le manuscrit de Berlin a vingt pages dont deux se trouvent au verso du papyrus. Quoique le commencement ainsi que quelques lignes des dernières pages aient souffert par le fréquent usage qu'en ont fait, sans doute quelques médecins ou étudiants, le reste est parfaitement bien conservé et n'offre, à l'exception de plusieurs groupes inconnus jusqu'à présent, aucune difficulté, ni pour l'analyse, ni pour la traduction.

Chabas est porté à distinguer trois parties distinctes.

Première section du papyrus

La première section comprend le texte qui s'étend de la première page jusqu'à la fin de la quatorzième. Le titre général qui se trouvait à une page précédente, a péri avec celle-là. La deuxième partie, parfaitement bien conservée et débutant par un titre et par une sorte d'introduction historique d'une grande importance, se rapporte au texte qui est reproduit sur les pages à partir de la quinzième jusqu'à la dernière du recto. Enfin, les deux pages du verso traitent des sujets qui forment la troisième et dernière section du papyrus.

Le manuscrit dont la longueur est de seize pieds, contient un grand nombre de recettes et de prescrits médicaux contre les maladies dont la nature est spécifiée à leur endroit par un titre placé en tête des remèdes. Ceux-ci présentent la même analogie et font reconnaître un système de formules bien précises. Les noms des médicaments, appartenant pour la plupart au règne animal et végétal, se suivent l'un après l'autre et chacun, à peu d'exceptions près, accompagné de signes numériques qui servent à indiquer les quantités à prendre du médicament en question.

Les recettes, selon la différence de leur emploi, portent différentes dénominations. Le mot le plus usité pour désigner généralement la recette paraît avoir été *rourou* ou *loulou*. D'autres termes désignent plus spécialement la manière dont le malade devait se servir du remède prescrit tel que les onctions, les clystères, les vomitifs, etc.

L'étude du papyrus médical présente des difficultés par la simple raison que la plupart des termes désignant des remèdes ou des maladies ont péri ou changé de formes, ou ne se retrouvent plus dans la langue copte.

La première partie du traité médical, comme nous l'avons remarqué plus haut, manque de titre. Voici sommairement le contenu de chaque page.

Première page. — La première page contient la suite d'une recette à laquelle se joignent d'autres prescriptions également efficaces et précédées chacune du mot *K a t* = autre (recette).

« Autre (recette) pour couper le ver au ventre »; j'ignore quelle est cette maladie que le médecin a désigné par le ver, peut-être qu'il s'agit de l'expulsion des vers. La prescription recommande :« lait de l'arbre chebcheb L° — cuire, rafraîchir, boire.

L'écriture du reste de la page est effacée, comme nous l'avons déjà remarqué.

Deuxième page. — Cette page après quelques groupes appartenant encore aux prescriptions de la page précédente débute par une recette dont voici la teneur :« Recette pour guérir les enflures aux seins et à toutes les parties du corps. » Suivent après trois recettes jugées efficaces pour chasser ce mal.

Les lignes 3 et 5 mentionnent plusieurs recettes pour la poitrine souffrante. Le reste de la page est abîmé par les doigts des propriétaires du papyrus.

Troisième page. — De la ligne 1 à la ligne 4, suite des recettes de la page précédente. Ce sont des cataplasmes qu'on devait appliquer à la personne. A la ligne 5, « Recette pour guérir la maladie du serj. » La nature de cette maladie n'est pas claire; d'après le déterminatif, elle devait produire de l'humidité. Vers la fin de la huitième ligne, on rencontre un texte écrit en rouge et dont voici la teneur :« Autre (recette) pour guérir (littér.: pour repousser) les ouchets. » Les ouchets au pluriel signifient d'après l'observation de M. Chabas, une inflammation intestinale, avec sentiment

de pesanteur de dureté, de ténesme et d'engorgement des articulations.

Quatrième page. — Cette page contient des recettes pour « guérir la personne attaquée par le serj. » Deux liqueurs dont une du lait, devaient être réunies pour les donner à boire à l'homme ou à la femme le soir. Suivent après cinq « autres » recettes pour la même maladie. A la fin de la huitième ligne ainsi qu'au commencement de la deuxième on dit « Recette pour guérir les « sti » aux tempes. D'après la racine verbale le mot sti doit signifier une maladie quelconque qui s'élance au dehors, une inflammation subite ou quelque chose de pareil.

Cinquième page. — Elle contient des « recettes pour couper (littér. : « détruire ») le « chonson » et toute sorte de « boson » qui se trouvent à la personne

Brugsh a traduit Chonson par cadavre. Vient après une « recette pour guérir les enflures; la voici : Plante anch am 1, sel 1, miel 1. Broyer ensemble, l'appliquer.

A une nouvelle maladie appelée *h'maou* (en copte ce mot signifie chaleur ou fièvre) l'auteur du papyrus a consacré une prescription pour une recette composée de six médicaments qu'on devait broyer ensemble. C'est encore un cataplasme. La même maladie, sans doute, une inflammation de la nature de l'érysipèle, est nommée dans le texte qui suit et que voici :« Autre recette pour guérir la maladie *h'maou* au ventre ». Suivent les noms de trois médicaments à prendre.

Sixième page. — A la ligne 6 de cette page, on trouve la recette d'une « friction pour guérir la maladie divine mortifère ». On devait appliquer à la personne atteinte une friction composée du bois chet, de *be-som*, de la pierre *Sopd* et de la graisse de chèvre. Viennent alors quatre recettes

pour guérir divers membres du corps atteints par la maladie, tels que la tête, les bras, l'oreille.

Parmi les médicaments on distingue l'eau d'un renard (?), les excréments d'un vautour, d'une chèvre sauvage et d'un oiseau d'espèce inconnue, la corne de cerf, etc.

Septième page. — Cette page contient plusieurs recettes pour « guérir toute sorte de mal provoqué par les ouchets » pour guérir les brûlures, pour guérir les glandes, etc.

Huitième page. — La huitième page contient dix recettes pour « guérir la maladie divine mortifère ». Ce sont continuellement des onctions à appliquer à la personne atteinte.

Neuvième page.— Après avoir fait connaître les médicaments précités le texte continue : « donner à boire à la personne, appliquer l emplâtre au lit. Quand on aura oint toute partie souffrante, elle guérira aussitôt ».

Dixième page. — Cette page contient une « recette pour rétablir l'estomac comme il faut ». Suivent plusieurs recettes pour guérir les diverses espèces d'ouchets aux jambes.

Onzième page. — Recette pour guérir les tumeurs (sèft) aux jambes. Suivent onze prescriptions pour des cataplasmes à appliquer. Ensuite on trouve plusieurs recettes pour guérir les sti permanents en hiver et en été, dans tous les membres.

Douzième page.—Contient plusieurs autres recettes pour guérir les « sti » et pour guérir tout autre mal qui est au ventre.

Treizième page. — En voici la traduction. « On ignore comment on peut guérir les nombreuses espèces d'ouchets aux membres.» Suit alors la recette panacée que l auteur du traité médical propose de sa part. A partir de la troisième ligne, on rencontre un passage très curieux ayant trait au diagnostic d'une maladie. Chabas, qui, dans son

livre « *Mélanges*, p. 60 », n'a pas oublié d'examiner cette partie du papyrus en a proposé la traduction suivante: « Son ventre est pesant, la bouche de son cœur (os ventriculi) est malade, son estomac est brûlant, ses habits sont lourds sur lui, beaucoup d'habits ne le réchauffent pas ; il a soif la nuit; le goût de son cœur est perverti comme un homme qui a mangé des figues de sycomore ; ses chairs sont amorties comme un homme qui se trouve mal ; s'il va au siège, son ventre refuse de s'exonérer. Prononce sur lui: il y a un nid d'inflammation dans son ventre, le goût de son cœur est malade ; s'il s'élève, il est comme un homme qu'on empêche de marcher. Suivent trois recettes destinées à guérir le mal de la personne atteinte.

Quatorzième page. — Contient une longue liste d'ingrédients composant le breuvage à boire par le malade le soir. Une forme particulière de la même maladie peut être tracée dans les lignes suivantes. Pour la guérir, le médecin égyptien propose de faire le bon curatif qui coupe les ouchets « au ventre ». Suivent après, trois différentes recettes. La première, est un breuvage à prendre le soir; la seconde, un clystère; la troisième, encore un breuvage à prendre chaud par la personne atteinte par ce mal.

Les dernières recettes qui se lisent sur le reste de la quatorzième page sont consacrées aux maladies provoquées par les ouchets.

Deuxième section du papyrus

Quinzième page. — La deuxième section de ce papyrus commence à la quinzième page ; elle est d'une grande importance. Voici la traduction des premières lignes :

« Commencement du traité concernant la guérison des ouchets. Il fut découvert en écriture antique, dans un coffre sous la forme d'un rouleau sous les pieds d'un Anoubis dans la ville de Sechem (Letopolis) au temps de la sainteté du roi Zazati le justifié. Après sa mort, il passa à la sainteté du roi Send le justifié, à cause de son importance. Voici qu'on le fit rentrer aux pieds de la statue d'Anoubis, où il fut enfermé par l'hiérogrammate et le savant chef des médecins Neterhotpau. Ce livre était réuni à .... (le médecin) il lui consacra des offrandes en pain, en liquides et en parfums à brûler, au nom de la déesse Isis, du dieu Horus de la ville de Chéri et des dieux Chousou et Thot-Amchrod. »

Ce passage fait remonter l'origine de la partie en question jusqu'aux temps les plus reculés de l'histoire égyptienne, le roi Send ainsi que son prédécesseur appartenant à la IIIe et la VIIe dynasties de l'époque ancienne des rois égyptiens. D'après le témoignage de Manethon, comme l'a remarqué Chabas avec justesse, le roi Athothis, fils et successeur du premier roi égyptien Ménès (plus de 4000 avant l'ère chrétienne), se distingua par ses connaissances en médecine, et on le disait avoir composé des ouvrages sur l'anatomie. Les rois mentionnés dans ce passage du papyrus ont vécu à peu près à cette époque ; de sorte que l'âge de cette section est le plus respectable qu'on puisse imaginer.

Après cette notice historique, vient la copie de l'ancien rouleau découvert à Létopolis et contenant comme on va le voir des prescriptions relatives à la guérison des ouchets.

Seizième page. — Cette page débute ainsi :

« L'aspect d'un homme qu'un mal quelconque a atteint : Sa tête a 32 vaisseaux qui amènent les souffles à son intérieur pour qu'ils communiquent les souffles à toutes les parties du corps. Il est des vaisseaux aux seins qui conduisent

la chaleur au fondement ». Faire pour eux la recette que voici : (suivent des médicaments constituant une mixture à boire par le malade le soir.)

Il est deux vaisseaux aux jambes. S'il est malade aux jambes, en toute direction, souffrant de langueur, c'est que le vaisseau constitué aux jambes a pris mal. Fais-lui la recette suivante : (suit la composition de plusieurs médicaments à appliquer le soir). Il est deux vaisseaux aux bras. S'il est malade aux bras et les sti (Chabas traduit sti par élancements) se montrent aux doigts, tu sauras qu'il s'agit des sti. Fais-lui pour recette un purgatif. Après, le remède à lui faire sous forme de cataplasme à appliquer aux doigts. Il est deux vaisseaux de l'occiput, deux de l'inciput, deux à la partie postérieure du cou, deux des paupières, deux des narines, deux de l'oreille droite par lesquels entrent les souffles de la vie. Il est deux de l'oreille gauche, les souffles entrent par eux. S'il y a un mal au fondement, on l'attribue à la selle; mais figurez-vous que son origine est le vaisseau des jambes jusqu'à la mort. On fait pour lui le remède du médecin Neterhopou : la première fois, lait de vache + 8 (le signe + représente un certain poids) ; versez-le dans un pot. L'ayant chauffé d'abord et puis l'ayant fait bouillir, qu'on le délaie dans la liqueur Paour (?), qu'on passe au linge, ajoutez du miel X° (ce signe remplit le rôle d un nombre fractionnaire); boire le soir. A faire après cela : lait de chèvre chauffé + 4, miel X°, à employer de même. Ajoutez encore mah'ont d'huile 8 +, rosoug de lait humain 8 +, clystère, la personne étant couchée à l'aube du jour.

Dix-septième page. — Contient plusieurs recettes pour guérir les ouchets ; la plupart sont des compositions pour clystère.

Dix-huitième page. — Contient les recettes pour les ouchets. A la quatorzième ligne de cette page, l'auteur

indique un excellent remède pour une mauvaise maladie, qu'il appelle chatj. (?)

Dix-neuvième page. — Contient « bonne recette » pour purger, suivent quatre prescriptions. A la neuvième ligne, on trouve une recette pour guérir le spoun (la rougeur de l'urine).

Vingtième page. — On y parle d'une recette à faire pour guérir les ouchets. Suivent deux recettes, avec la remarque finale à boire le soir. En prenant les remèdes, on devait prononcer des paroles que l'auteur du traité fait connaître.

Vingt-unième page. — Ne contient que des invocations à Isis et autres divinités de théologie égyptienne.

Troisième section du papyrus

C'est Chabas qui a reconnu le premier la nature et le sens du texte qui se voient sur la deuxième page du verso du papyrus et qui constituent la troisième section. Le titre par lequel la première page du verso débute est bien effacé ; cependant il est possible de reconnaître, parmi les signes et groupes hiératiques conservés, les mots de la fin « eráouro » (pour concevoir). A la troisième ligne, une nouvelle recette. Ainsi que Chabas l'assure, on ne reconnaît du titre que le mot « meson » = enfanter, mais le texte à qui se rapporte le titre en question est assez clair pour faire voir qu'il s'agit d'un moyen de distinguer si une femme est enceinte ou non. « *Berb Boudodouka* » y « dit-on, enfermée (?) dans le lait d'une femme qui a accou- « ché d'un enfant mâle. Faire manger cela à la femme; si « elle vomit, elle enfantera ; si elle a des borborygmes, elle « n'enfantera jamais. »

Ligne 5, même recette, avec la seule différence qu'on devait faire une injection à la *ka* de la femme.

A la ligne 7 commence un texte qui traite encore des moyens de reconnaître si une femme enfantera ou non. La première épreuve est décrite ainsi : Si elle rend des urines sales ou troubles sédimenteuses, elle enfantera. Si cela n'arrive pas, elle n'enfantera pas.

A la ligne 9, autre épreuve : La faire coucher, frotter énergiquement les bras jusqu'aux avant-bras d'huile fraîche ; si tu trouves ses vaisseaux très secs, c'est la preuve qu'elle n'enfantera pas ; si tu les trouves humides de même que la peau de ses membres, c'est la preuve qu'elle enfantera.

A la ligne 11, une autre épreuve avec des détails bien obscènes.

La deuxième page contient plusieurs autres recettes pour le même but, c'est-à-dire pour reconnaître si une femme enfantera ou non.

L'abondance de ces recettes témoigne de l'anxiété dans laquelle vivaient les ménages pharaoniques en espérance d'enfants.

Je m'arrête ici dans l'analyse du papyrus médical de Berlin, qui n'est qu'un des monuments de la science thérapeutique qui se soient conservés de l'antiquité égyptienne.

Je crois que la comparaison des recettes médicales décrites dans ce papyrus avec celles que nous ont conservées les médecins anciens, surtout Galien et Discoride, fera découvrir de grandes analogies entre l'antique thérapeutique des Grecs et celle des Egyptiens, et l'on sera amené à reconnaître que pour la médecine comme pour toutes les autres branches des connaissances humaines, les Egyptiens ont devancé les autres peuples (Chabas, t. I, p. 55, *Mélanges égyptologiques*).

Les documents conservés du papyrus Ebers n'ont pas tous une valeur égale de la médecine antique. La plupart sont de simples recueils de recettes, des feuillets détachés du Codex Egyptien, où l'on a l'indication des substances à employer, des quantités à traiter et des manipulations à faire dans chaque cas.

Le cadre de ce travail ne me permet pas d'analyser l'œuvre considérable et intéressante qu'est le papyrus Ebers ; je me suis contenté au cours des différents chapitres, de signaler quelques principaux passages de ce papyrus à titre de documents et de renseignements.

Les médecins qui voudront savoir ce qu'était leur art au temps des Pharaons, pourront accepter de confiance le travail d'Ebers dans la plupart des cas. Ils souhaiteront comme moi, que la traduction des autres parties du papyrus Ebers, celles qui traitent des maladies de l'estomac, des maladies des organes urinaires et des maladies des femmes ne se fasse pas trop longtemps attendre.

La médecine des Egyptiens fut, on le voit, célèbre au temps des Pharaons. Théophraste, Galien, Discoride citent souvent les recettes qu'ils avaient apprises à Memphis au temple d'Esculape, et telle formule que Pline nous a conservée en latin semble n'être qu'une traduction à travers le grec d'une formule contenue au papyrus Ebers. L'histoire des origines de la médecine est donc dans ce manuscrit et dans les manuscrits du même genre que renferment les collections égyptiennes de l'Europe. !

CONCLUSIONS

1° L'histoire de la médecine est utile — même nécessaire — pour le progrès des sciences médicales ;

2° La médecine existait en état de science et art réglementés chez les anciens Egyptiens au temps des Pharaons ;

3° Beaucoup de théories médicales d'Hippocrate, de ses successeurs et même de nos jours ont pris naissance dans les temples des Pharaons et des écoles de médecine de l'ancienne Egypte !

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BIRCH (S.). — *Médical papyrus with the name of Cheops*, 1871, pp. 61-66.

BUDGE (E.-A.-W.). — *The book of the Dead*. London, 1899, in-f°.

— — — *Egyptian Magic*. London, 1899, in-8°.

BOMPARD. — *Lectures sur l'hist. de la méd*. Paris, 1835.

BOULAGE (T. P.). — *Des mystères d'Isis*. Paris, 1820, in-8°.

BRUGSH bey (Henri) — *Histoire d'Egypte*, 1re partie. Leipzig, 1875, in-8°.

— *Notice raisonnée d'un traité médical* datant du XIVe siècle avant notre ère. Leipzig, 1863.

CHAMPOLLION (le jeune). — *L'Egypte sous les Pharaons*, T. II. Paris, 1811-1814, 2 vol. in-8°.

CHABAS. — *Mélanges égyptologiques*, 4 tomes. Châlons-sur-Saône et Paris, 1862.

CHABAS (F.). — *Un hymne à Osiris*, 1857, pp. 65-81.

— — *Le plus ancien livre du monde*. (Etude sur le papyrus) Prisse, 1858, pp. 1-25.

DUNKER (Max). — *Les nations sémitiques*. Paris, 1865, in-8°.

DEVERIA. — *Le papyrus de Neb Qed*. Paris, 1872, 1 vol. in-f°.

DANIEL LE CLERQ. — *Histoire de la médecine*. Amsterdam. MDCCII.

DIODORE DE SICILE. — *Bibliothèque historique*, 1835.

EBERS (Georges). — *Papyrus Ebers* Leipzig, 1899, in-4°.

FOUQUET. — Notes pour servir à l'histoire de l'embaument en Egypte. *Bulletin de l'Institut Egyptien*, 1896, série III, n° 7, p. 89.

FINLAYSON. — « Ancient Egyptian Médicine ». Glascow, 1893, *British Médical Journal*.

GASTÉ. — *Abrég. d'Hist. de la Méd*. Paris, 1835.

GOGUET. — *Origine des Arts et Sciences*. Paris, 1820.

HASSAN MAHMOUD Pacha. — La médecine et les médecins en Egypte. *Bulletin de l'Institut Egyptien*, 1894, série III, n° 5, pp. 367-375.

HOUDARD (M.-S.). — *Histoire de la Médecine, depuis Esculape jusqu'à Hippocrate exclusivement*. Paris, 1856.

HOUDART. — *La vie d'Hippocrate*. Paris 1836.

JANUS. — *Revue de l'histoire et de la géographie médicale*. Années 1896-97-98-99-1900-1901.

JACQUIER (C.). — *Le livre qu'il y a dans l'Hadès*. Paris 1894, in-8°.

KUHNHOLTZ. — *Hist. de la Méd*. Montpellier et Paris, 1837.

LEFEBVRE (Eugène). — *Le mythe Osirien*. 1re partie : Les yeux d'Horus.

LIÉTARD. — *Résumé de l'hist. de la méd. chez les Orientaux et en Europe jusqu'au XIIIe siècle*. Paris 1897.

LORET. — *Sur deux termes anatomiques du Papyrus Ebers*. 1896 pp. 176-181.

— *L'Egypte aux temps des Pharaons*. Lyon 1884.

MALGAIGNE. — *Etude sur l'anatomie et la physiologie d'Homère*. Paris 1842.

MASPERO. — *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique. — Les origines de l'Egypte et de la Chaldée*. Paris, 1895.

— *Le papyrus Ebers et la médecine égyptienne*. Biblioth. Egyptologique, t. VII.

PAW. — *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois*, t. II.

PIERRET (P.). — *Hermès Trismégiste*. t. I, 1873, pp. 112-117

PINEL DE GOILLEVILLE (Dr). — *Considérations gén. sur l'hist. de la méd. et sur les maladies chroniques*. 1842.

POITEVIN (Ephrem). — *Recettes médicales pour les maladies cutanées*, traduites d'un fragment égyptien en dialecte thébain, par J.-F. Champollion le Jeune, 1854, pp. 333 342.

PRUNER (Franz.). — *Recherches sur l'origine de l'ancienne race Egyptienne*. Mémoire lu à la société d'Anthropologie le 18 juillet et le 1er août 1861. Paris.

REVILLOUT. — *Revue Egyptologique*. t. VII. — *Revue critique*, t. 2, p. 79.

SCHAFER (Henricus). — *Commentationes de Papyro medicinali Lipsiensi* (Papyrus Ebers). Berolini, 1892, in-4°.

TERSON. — *Etudes sur l'hist. de la chir. oculaire*. Paris, 1899.

TEXTOR DE RAVISI. — *L'âme et le corps d'après la théorie égyptienne. — Congrès provincial des Orientalistes français*. 1878 p. 171.

TYRAJEFF (H.). — *Le Dieu Thoth*. Liepzig, 1898, in-8° (en russe).

Etc., etc.

